✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 16 JANVIER 1946 — No 9

OBSERVATOIRE

Journée de l'A.C.F.A. à Calgary

Nos compatriotes de Calgary viennent de faire parvenir la jolie somme de $200.00 au secrétariat de l'Association, comme contribution pour l'année courante. Les paroissiens de la Sainte-Famille méritent nos plus chaleureuses félicitations; en effet, la souscription qu'ils versent est d'autant plus appréciable que leur groupe est peu nombreux.

Ce geste devrait inspirer tous nos autres centres. Nous l'avons rappelé, il y a quelques semaines, si nous voulons que l'Association produise des fruits, il faut savoir la seconder de toutes nos forces. N'importe quelle organisation ne saurait vivre de l'air du temps. Que demande-t-on à nos centres? Une contribution de $1.00 par famille, et davantage de ceux qui sont capables de faire mieux. Cela représente une moyenne de deux sous par semaine. Si notre patriotisme ne vaut pas deux sous par semaine, avouons que nous n'avons pas beaucoup de fierté.

Nous citons le geste généreux de Calgary en exemple à tous. Espérons que chacune de nos paroisses tiendra à faire aussi bien. Il serait à souhaiter que l'on ne retarde pas plus longtemps la souscription en faveur de l'Association. Plus vite l'on tiendra la Journée de l'A.C.F.A., plus vite aussi l'Association sera en mesure d'accomplir du bon travail.

P.-E. B.

Horresco referens!

Horresco referens: je frémis en le racontant!

Plusieurs auditeurs de la radio ont dû être atteints eux-mêmes de syncope, la semaine dernière, lorsque furent irradiées les délibérations de la réunion tenue à Londres par l'Organisation des Nations Unies, O.U.N. (ou U.N.O. pour ceux qui préfèrent lire l'anglais: United Nations Organization).

En effet, ce jour-là, d'un bout à l'autre du pays, nous avons pu entendre, à la radio, des discours en français, des débats en français; et cela se passait (horesco referens!) au coeur même de l'Empire, à Londres. Raison bien simple...

(suite à la page 8)



ADIEU A LA GRISE

Dédié à Ti-Noir qui a perdu sa vieille jument.

Mes sympathies à toi, Ti-Noir;
Je comprends ton désespoir.
Ta pauvre vieille jument grise
A donc crevé dans une crise.

* * *

Ah! oui, c'était une belle bête!
Quel beau cou et quelle belle tête!
Elle était si fière, ma foi,
On aurait dit la fille d'un roi.

* * *

Souvent, pour un bruit de rien,
Elle avait les oreilles dans le crin,
Comme pour saisir les commérages
Que les gens font dans le village.

* * *

On voyait parfois ses deux grands yeux
A demi fermés et ombrageux.
On savait que le pauvre animal
Faisait alors des rêves de cheval.

* * *

Si les mouches lui grimpaient le dos
Un frisson lui courait sur la peau.
Elle se secouait la crinière,
Et s'envoyait la patte d'arrière.

* * *

C'était aussi une belle trotteuse,
Vite, fringante et fougueuse.
Quand elle allait au grand galop,
Les jarrets lui marchaient en ciseaux.

* * *

Le dimanche, sous son bel attelage,
Elle prenait le bord du village.
Et l'on voyait la patiente grise
Attendre ses gens devant l'église.

* * *

Parfois, elle piaffait bien un peu,
Hennissait ou fouettait de la queue.
Elle voulait regagner son étable:
C'était le temps de se mettre à table.

* * *

Hélas la grise est disparue;
Sa stalle demeure vide et nue.
Et toi, mon pauvre Ti-Noir,
Tu as le coeur au désespoir.

* * *

C'est qu'on perd plus qu'un animal
Quand on perd un bon cheval.
Du plus grand jusqu'au plus petit,
Les animaux sont vos amis.

Le Gofeur.

La religion toujours persécutée en Russie, en dépit d'une tolérance apparente

Traitement privilégié pour l'antireligion. — Tolérance due à l'opportunité politique.

Le journal italien "Quotidiano", quotidien catholique publié à Rome expose le caractère sans consistance et transitoire de la "liberté religieuse" dans l'Union des républiques socialistes soviétiques. Le journal dit que cela est nécessaire pour étudier cette question aux fins d'éprouver la validité des éloges communistes de l'"excellence" de l'expérience russe.

L'article du journal de Rome cite l'article 124 de la constitution soviétique, promulguée en 1936, qui se lit comme suit: "Aux fins d'assurer aux citoyens la liberté d'assurer aux citoyens la liberté de conscience, l'Eglise, dans l'URSS, est séparée de l'Etat, et l'école de l'Eglise. La liberté du culte religieux et la liberté de propagande antireligieuse sont reconnues pour tous les citoyens".

Commentant ces clauses, "Quotidiano" fait observer qu'elles révèlent ce fait: l'antireligion jouit d'un traitement privilégié, comparativement à la religion; en fait, la liberté religieuse est limitée à une pratique de culte, cependant que l'antireligion a une sphère d'action virtuellement illimitée.

Le journal fait remarquer que l'on peut comprendre la nature véritable de la "liberté religieuse", dans l'Union soviétique, en étudiant les décrets émis en 1929 et 1931, décrets qui sont encore en vigueur et qui, de même qu'une vis, peut être desserrée ou resserrée à volonté pour se conformer aux circonstances internes et internationales.

En vertu des clauses de ces décrets, les sociétés religieuses doivent être approuvées et enregistrées par les autorités. Elles obtiennent la permission d'utiliser des églises en vertu d'un contrat qui peut être annulé par les autorités civiles sous plusieurs prétextes. L'enseignement religieux n'est pas permis et les termes du contrat stipulent qu'il ne doit pas y avoir de "réunions de prières" pour les enfants, les jeunes gens et les femmes.

"Quotidiano" remarque que "c'est l'intention évidente de cette clause de soustraire la jeunesse à toute influence tendant à neutraliser l'enseignement antireligieux". L'on fait remarquer, de plus, que les sociétés religieuses doivent s'abstenir de tout travail de charité corporelle. Elles ne doivent pas former de sociétés d'aide, d'hôtels et de foyers pour les pauvres ou maintenir des bibliothèques et salles de lecture.

A partir de 1929, dit "Quotidiano", "les vis furent resserrées presque au delà de toutes limites avec l'intention de détruire tout vestige de religion en cinq ans. Le journal cite des chiffres pour démontrer la destruction de l'organisation catholique en Russie, avec le résultat qu'aujourd'hui, il n'y a plus d'évêques catholiques en Russie. (Il y en avait sept en 1917).

Après l'invasion de la Russie par l'Allemagne, en 1941, lorsque les Nazis se présentèrent à la population comme les restaurateurs des valeurs religieuses traditionnelles, les maitres de la Russie jugèrent qu'il était à propos de desserrer les vis "et de restaurer des relations d'apparente cordialité avec le clergé orthodoxe survivant", écrit "Quotidiano".

Il y eut un écho mondial quand en 1943, Staline reçut les évêques orthodoxes et leur permit de convoquer un concile pour nomer un patriarche. — "Toutefois, dit l'article, personne n'a rappelé alors que le décret de 1929 permettait, au moins en théorie, les congrès religieux avec la permission du gouvernement".

—"Dans le passé, une telle permission n'avait pas été accordée. En face d'une invasion étrangère, on crut convenable, non seulement de libérer l'Eglise, mais d'appliquer la législation religieuse dans un sens moins négatif. On desserrais les vis."



Notre jeune compatriote William Paré, de Chauvin, est revenu au pays, la veille du Jour de l'An, à bord du Queen Elisabeth. Outre-mer depuis 1941, il a fait la campagne en France, Belgique et Hollande. Il était sur le territoire allemand au moment de la victoire.

Les catholiques de l'Ontario réclament justice pour leurs écoles

Toronto. — Trois documents préparés pour être présentés à la commission royale de l'éducation en Ontario, réclament un rajustement des revenus des taxes et des gratifications de façon à ce que les écoles séparées jouissent dans la province de droits et de privilèges égaux à ceux des écoles publiques en matière d'éducation.

Ces documents, préparés par le Conseil catholique de l'éducation en Ontario, par le bureau des écoles séparées de Toronto et de la banlieue, et par le bureau des écoles séparées de Windsor, protestent contre les inégalités de traitement du présent système d'allocation des octrois à l'égard des écoles publiques et des écoles séparées.

Injustice dans la répartition des revenus

Le Conseil catholique de l'éducation, faisant remarquer qu'il s'exprimait au nom des écoles séparées catholiques romaines de l'Ontario, s'est plaint du fait que c'est parce que les catholiques veulent des écoles où la religion de leurs enfants puisse être protégée, qu'ils sont victimes de lourdes "pénalités financières".

"Les écoles séparées, qui fournissent les trois cinquièmes de l'assistance scolaire aux cours élémentaires, en Ontario, ne reçoivent qu'un huitième du revenu total des impôts destinés à l'éducation. Les professeurs des écoles séparées représentent le cinquième du nombre total des professeurs; ils ne reçoivent pourtant que le septième du total des salaires", fait observer ce rapport.

Conséquences

La conséquence de cet état de choses, c'est que les écoles séparées sont mal logées, manquent d'équipement et de personnel, leurs services sont restreints et l'échelle des salaires pour leurs professeurs est inférieure. Ceci en dépit d'un travail et d'un rendement supérieur à ceux des écoles publiques, en plusieurs endroits.

"Non seulement les catholiques romains veulent des écoles catholiques, mais ils sont bien déterminés à les avoir", dit cette déclaration. La "minorité catholique de l'Ontario, à l'instar de la minorité protestante du Québec, jouit d'un droit constitutionnel de posséder ses écoles séparées et de profiter des mêmes pouvoirs, privilèges et devoirs qu'elles détenaient à l'époque de la Confédération."

La racine du mal

Le nouveau système d'octrois scolaires établi par le gouvernement de l'Ontario en décembre 1944, a été critiqué par ces trois documents, en particulier en ce qui a trait à son application dans les centres urbains.

En demandant une revision des gratifications, cette déclaration note: "La racine du mal, c'est la législation injuste qui fait qu'un enfant qui assiste aux cours d'une école séparée, est privé des privilèges et avantages dont il pourrait lui aussi profiter si une juste part des taxes sur les corporations et autres lui était attribuée".

(suite à la page 8)

Taux de naissances et émigration

Toronto. — Le Canada ne doit pas s'attendre après cette guerre-ci à ce qu'un flot d'immigrants lui vienne des iles britanniques comme après la première grande guerre, a déclaré Herbert Morrison, lord-président du conseil dans le gouvernement britannique.

Morrison a dit dans une conférence de presse que le taux des naissances n'est pas ce qu'il devrait être en Grande-Bretagne et que c'est là le facteur principal qui arrêtera l'immigration britannique au Canada.

"J'aime bien l'émigration", a dit Morrison. "Je pense que c'est une bonne chose en général, mais que ça devient discutable quand le taux des naissances est trop bas".

Le visiteur dit que ce qui a déterminé de forts courants d'émigration en Grande-Bretagne, c'est l'augmentation naturelle de la population et le désir de fuir la pauvreté alors existante. Il dit que son pays fera probablement une exception pour les anciens combattants. Ceux qui ont servi sous les drapeaux et qui veulent émigrer dans les Dominions recevront l'appui du gouvernement britannique.

Relations entre patrons et ouvriers

Détroit. — Henry Ford II, le jeune président de l'empire industriel qui porte son nom, a déclaré que les patrons doivent prendre l'initiative dans l'établissement de meilleures relations avec les travailleurs.

Ford parlait devant la Société américaine des ingénieurs de l'automobilisme. Il a précisé qu'en agissant ainsi, les patrons atteindront l'objectif de la production massive un meilleur niveau d'existence, grâce à des salaires plus élevés et à un coût de production abaissé.

Nous ne voulons pas détruire les unions", a dit Ford. "Nous voulons les renforcer en leur aidant à assumer toutes leurs responsabilités dans le service du public".

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Félicien Fréchette,
St-Paul, Alta

Mme Rosa Girard Hughes,
New-Westminster, B.C.

Elphège Martel,
Legal, Alta

Arthur Vallée,
Ste-Lina, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

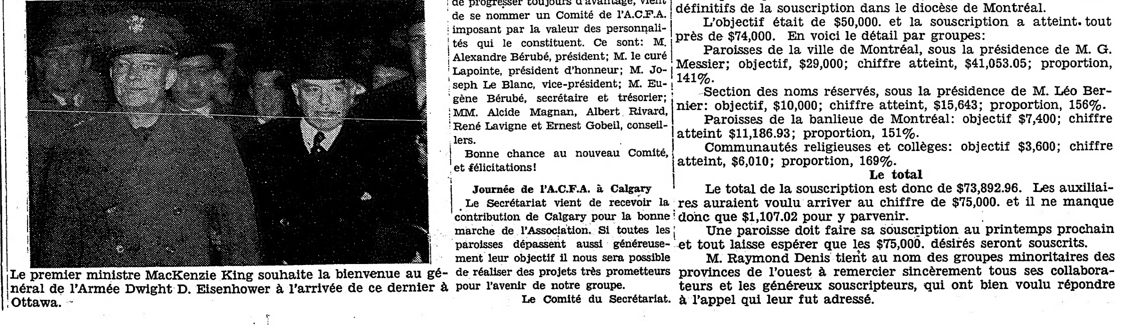
Médecins et dentistes libérés

Ottawa. — Plus de 1,400 médecins militaires et quelque 375 dentistes ont été libérés de l'Armée canadienne depuis le jour V-E, et la plupart sont déjà retournés à l'exercice de leur profession dans le civil ou suivent des cours préparatoires en vue de reprendre bientôt la poursuite de leur activité à cet égard.

En outre, plus de 1,200 infirmières avaient été libérées à la mi-décembre.

La première église démontable

Londres. — La première église construite de pièces démontables se trouve à Londres. C'est l'église catholique des Saint-Apôtres.



Le premier ministre MacKenzie King souhaite la bienvenue au général de l'Armée Dwight D. Eisenhower à l'arrivée de ce dernier à Ottawa.

Importante déclaration de l'Episcopat français sur les droits de la famille

Trois conversions

Cité du Vatican. — Au cours d'une cérémonie religieuse peu commune, Son Excellence Mgr Ersilio Menzani, de Piacenza, a baptisé et confirmé trois anciens diplomates japonais, maintenant prisonniers des autorités alliées. Les trois convertis ont ensuite reçu la Sainte Communion. Un prêtre japonais catholique a prononcé le sermon de circonstance.

Congrès marial à Ottawa

Ottawa. — S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a annoncé, au cours de la réception aux membres du clergé séculier et régulier de son diocèse, au salon archiépiscopal, la tenue d'un congrès marial national, à Ottawa, ville épiscopale, au mois de juin 1947. Ce congrès coïncidera avec le centenaire du diocèse d'Ottawa.

332 morts aux E.-Unis

Chicago. — La célébration du nouvel an aux Etats-Unis a été très coûteuse en vies humaines. Le bilan s'établissait à au moins 332 morts violentes, le 2 janvier.

New-York vient en tête avec 46 morts; suivent, la Californie, 38, la Pennsylvanie, le Texas, 21, l'Illinois, 19, l'Indiana, 15, le Massachusetts, 13 et le Connecticut, 11. La plupart des victimes ont trouvé la mort dans des accidents de la route.

Chronique de l'A.C.F.A.

Colonisation

Depuis deux semaines le Comité de Colonisation de l'A.C.F.A. vient de prendre un essor considérable. Tout d'abord il s'est adjoint de nouveaux membres: MM. Sylvestre, Lambert, tous deux du ministère de l'Agriculture, ainsi que les agronomes de langue française. Deux réunions ont eu lieu: la première chez le Président, M. Normandeau, à Winterburn, la seconde à la Survivance. On a porté un intérêt spécial au placement des jeunes sur les terres et à leur éducation agricole.

Pour garder les jeunes sur la terre il faut les y attacher progressivement par l'amour. Et le meilleur moyen de développer cet amour c'est de confier aux enfants des responsabilités sur la ferme: par exemple leur donner un coin de terrain, un animal, un arbre fruitier en mettant pour unique condition au contrat qu'ils s'efforcent de leur faire donner le plus grand rendement possible.

Il faut aussi rendre la ferme plus attrayante par l'ordre et la propreté qui doivent y régner: on peut même y glisser un peu de coquetterie de bon aloi par des réalisations d'artisanat, telles que bancs rustiques, meubles travaillés à la main, tapis crochetés, draperies tissées, poteries, etc. On peut même installer à bon compte l'électricité grâce aux systèmes domestiques de 32 volts. Si la terre est ainsi agrémentée, on ne pensera pas à la quitter. . .

Visiteurs

Quelques personnes de passage à Edmonton ont bien voulu nous favoriser d'une visite à la Survivance et au Bureau de l'A.C.F.A. Il nous a fait plaisir en particulier de saluer M. A. Marcil de Castor, et MM. Gédéon Dubois et son fils de Morinville.

Le secrétaire est toujours à la disposition du public.

L'A.C.F.A. à Beaumont

La paroisse de Beaumont, désireuse de progresser toujours d'avantage, vient de se nommer un Comité de l'A.C.F.A. imposant par la valeur des personnalités qui le constituent. Ce sont: M. Alexandre Bérubé, président; M. le curé Lapointe, président d'honneur; M. Joseph Le Blanc, vice-président; M. Eugène Bérubé, secrétaire et trésorier; MM. Alcide Magnan, Albert Rivard, René Lavigne et Ernest Gobeil, conseillers.

Bonne chance au nouveau Comité, et félicitations!

Journée de l'A.C.F.A. à Calgary

Le Secrétariat vient de recevoir la contribution de Calgary pour la bonne marche de l'Association. Si toutes les paroisses dépassent aussi généreusement leur objectif il nous sera possible de réaliser des projets très prometteurs pour l'avenir de notre groupe.

Le Comité du Secrétariat.

La force, la prospérité et la grandeur d'une nation reposent sur la famille

Les droits de la famille sont antérieurs à ceux de l'Etat. — Nécessité de les respecter.

L'Episcopat français a publié récemment une déclaration de haute valeur sur la personne humaine, la famille et société civile. Voici la partie de ce document qui traite de la famille:

La famille

La reconstruction de la patrie se fera par la restauration de la famille. La force, la prospérité, la grandeur d'une nation reposent sur des familles fécondes, stables et unies.

Aussi aucune opposition foncière n'est-elle à craindre entre le bien des familles et le bien de l'Etat. Certes! l'Etat a le droit de demander aux familles la soumission à ses lois et, même aux heures graves de l'épreuve nationale, de leur imposer de durs sacrifices. Mais, en respectant et en protégeant les droits de la famille, l'Etat remplit sa vraie mission parce qu'il assure le bien commun de la nation.

Le droit des familles est antérieur à celui de l'Etat, parce que historiquement parlant, l'Etat apparait après la famille. Ce n'est pas la société qui existe la première; c'est la famille. Une nation n'est qu'un groupement de familles. La famille est le germe de la société: c'est elle qui donne à la société ses membres. La famille est l'unité sociale: c'est par la famille que l'homme appartient à la société. La société, l'Etat, doit servir la famille, non la supplanter là où elle suffit à remplir son rôle.

Le droit des familles sur l'enfant est supérieur à celui de l'Etat, parce que ce droit, elles ne le tiennent pas de l'Etat par une concession, mais de la nature elle-même.

Société naturelle établie par Dieu, fondée sur un contrat dont Jésus-Christ a fait une source sacramentelle de vie divine pour les époux, la famille est aussi une institution dont l'existence et la fin ont, dans le temps, des effets et des prolongements qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer.

La famille est donc, dans le plan providentiel, le foyer où s'acquièrent les grandes vertus nécessaires à la vie sociale: le respect et le souci des autres, l'attention et le dévouement aux autres, la loyauté et la conscience, la soumission à l'autorité. La famille est l'école de toutes les vertus humaines: l'accomplissement constant de leurs devoirs, souvent austères, impose aux parents un esprit d'abnégation, le don de soi, le courage patient dans le partage en commun des peines et des sacrifices, la maîtrise de soi dans le temps, le sentiment du devoir, la confiance en la Providence paternelle de Dieu.

Parce qu'elle a des devoirs, la famille a des droits. En les proclamant, nous sommes certains de nous faire l'écho des aspirations des grands mouvements familiaux, qui les exprimaient naguère en des voeux analogues, mais nous les complétons sur plusieurs points à la lumière de la doctrine de l'Eglise.

Les droits de la famille

1—La famille a droit à sa stabilité

Exigée par la dignité d'un amour sincère qui se donne dans un engagement irrévocable par nature, la stabilité du foyer est nécessaire à l'éducation des enfants, à leur bonheur, à leur existence même. L'indissolubilité du mariage est la garantie de la fidélité des époux et de leur attachement au devoir. L'Eglise n'est plus aujourd'hui la seule à la défendre. Des juristes, de sociologues, soucieux de la grandeur de la nation, ont dénoncé, dans le divorce, une cause de ruine mortelle pour la famille et la société. L'histoire prouve que la facilité et la fréquence du divorce sont un signe de la décadence d'un peuple.

2—La famille a droit à sa fécondité

Elle a pour fin essentielle de transmettre la vie, elle a donc le droit de se multiplier. Tout ce qui met obstacle à cette mission blesse la famille dans son existence. L'Etat a le devoir d'assainir le milieu social, d'abord en luttant contre tous les obstacles d'ordre moral (licence des rues, des librairies, des spectacles et cinémas; propagande en faveur de l'avortement ou de la stérilité; existence des maisons de débauche); puis en entreprenant lui-même une action positive de moralité publique et en encourageant toutes les institutions ou initiatives qui travaillent au relèvement des moeurs; enfin, en protégeant la maternité et en réalisant les réformes sociales qui rendront possibles la fondation d'un foyer humain, et normale la vie d'une famille.

3—La famille a droit à son unité

L'unité de la société familiale est une unité d'ordre entre ses membres. L'ordre suppose une hiérarchie et une discipline consentie: l'une et l'autre, dans la famille, sont fondées sur l'amour. Hiérarchie entre les époux, établie sur la mission providentielle de chacun, les tâches respectives et les fonctions complémentaires que la nature a assignées au père et à la mère, encore qu'ils soient égaux tous deux quant à la dignité personnelle et que, dans la vie de famille, tout doive être pensé, décidé, organisé en commun selon un ordre non seulement extérieur, mais intérieur, selon une même conception de la vie et du devoir. Ordre hiérarchique, d'autorité et d'obéissance, entre les parents et les...

(suite à la page 8)

Une population de 12,119,000

Le bureau fédéral des statistiques a rapporté que la population canadienne s'est accrue de 613,000 depuis le dernier recensement de 1941. Cette augmentation porte la population du Canada à 12,119,000.

Voici par province, les augmentations de la population: (les chiffres entre parenthèses indiquent la population telle qu'enregistrée au recensement de 1941): Ile du Prince-Edouard, 92,000 (95,047); Nouvelle-Ecosse 621,000, (577,962); Nouveau-Brunswick, 468,000 (457,401); Québec, 3,561,000 (3,331,882); Ontario, 4,000,000 (3,787,655); Manitoba, 736,000 (659,744); Saskatchewan, 845,000 (895,992); Alberta, 826,000 (796,169); Colombie canadienne, 949,000 (817,861); Yukon 5,000 (4,914); Territoires du Nord-Ouest 12,000 (12,028).

Le diocèse de Montréal souscrit $74,000. pour Radio-Ouest Française

L'objectif était de $50,000.00

MONTREAL. — M. Raymond Denis, président du comité de souscription pour Radio-Ouest française, annonce les résultats définitifs de la souscription dans le diocèse de Montréal.

L'objectif était de $50,000. et la souscription a atteint tout près de $74,000. En voici le détail par groupes:

Paroisses de la ville de Montréal, sous la présidence de M. G. Messier; objectif, $29,000; chiffre atteint, $41,053.05; proportion, 141%.

Section des noms réservés, sous la présidence de M. Léo Bernier: objectif, $10,000; chiffre atteint, $15,643; proportion, 156%.

Paroisses de la banlieue de Montréal: objectif $7,400; chiffre atteint $11,186.93; proportion, 151%.

Communautés religieuses et collèges: objectif $3,600; chiffre atteint, $6,010; proportion, 169%.

Le total

Le total de la souscription est donc de $73,892.96. Les auxiliaires auraient voulu arriver au chiffre de $75,000. et il ne manque donc que $1,107.02 pour y parvenir.

Une paroisse doit faire sa souscription au printemps prochain et tout laisse espérer que les $75,000. désirés seront souscrits.

M. Raymond Denis tient au nom des groupes minoritaires des provinces de l'ouest à remercier sincèrement tous ses collaborateurs et les généreux souscripteurs, qui ont bien voulu répondre à l'appel qui leur fut adressé.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI 16 JANVIER 1946

Contre la centralisation

D'ici la reprise des pourparlers entre le fédéral et les provinces, le 28 janvier prochain, on discutera encore les contre-propositions présentées à Ottawa par le gouvernement d'Ontario. Quelques-unes ont été, en certains milieux, fort mal reçues; celle qui concerne les droits d'impôts a été particulièrement critiquée.

On se rappelle que le gouvernement d'Ottawa a demandé aux provinces, au mois d'août dernier, de lui céder leurs droits de taxation sur les revenus des individus et des corporations, et sur les successions. Elles recevraient, en retour, des octrois annuels fixés d'après le chiffre de la population et de la production au pays.

A cette proposition du fédéral, le gouvernement Drew a opposé un refus catégorique que semble avoir déplu souverainement aux centralisateurs d'abord, et à tous ceux qui espèrent que les octrois fédéraux compenseront avec avantage les sacrifices consentis par leur province. Cette espérance, ils mettent tout en oeuvre pour la réaliser. Pourvu qu'ils réussissent à obtenir une large part des subventions fédérales, ils semblent prêts à renoncer à tout le reste. Aussi, dans le mémoire du gouvernement ontarien, ils ont vu d'abord, et à peu près exclusivement, une question d'argent.

Il y va, en réalité, de bien plus.

C'est tout notre système fédératif et le bien général du pays qui sont en cause.

"La question fondamentale, lisons-nous dans le mémoire ontarien, est de décider si oui ou non nous sommes à la veille d'abandonner l'organisation fédérale, en fait sinon en théorie, en faveur d'un système unique de centralisation gouvernementale au Canada."

Et le mémoire continue:

"Le but des pères de la Confédération était de conserver aux provinces leur autonomie en matières locales et en même temps de créer un gouvernement national qui aurait à promouvoir les intérêts de toutes les provinces. L'expérience ne démontre pas qu'une plus grande centralisation soit, en fait, plus efficace.

"Au contraire, l'expérience démontre que plus le gouvernement est près du peuple, plus il est efficace, et plus les questions locales sont soumises à une administration locale, plus elles peuvent se régler rapidement et utilement."

Voilà, posé sous son vrai jour, l'essentiel du problème. Mais allez donc, si vous le pouvez, faire comprendre à ceux qui sont mordus de centralisation ou qui ne voient que les petits avantages immédiats, les leçons de l'expérience!

Pour que les provinces puissent régler avec efficacité et promptitude les problèmes locaux, il faut qu'elles disposent de sources abondantes de revenus; qu'elles jouissent, à leur égard, d'une juridiction propre qui les dispense de recourir au gouvernement central. A défaut de quoi, elles n'auraient qu'une autonomie fictive en matières locales. Elles se trouveraient dans une situation telle qu'elles seraient forcées "d'imposer des taxes vexatoires ou d'être continuellement au crochet d'Ottawa".

"C'est devenu un axiome, affirme encore le mémoire, que de dire que le pouvoir de prélever des impôts équivaut au droit de gouverner. Si les gouvernements provinciaux et, à leur suite, les assemblées législatives, allaient lâcher leurs sources les plus importantes de taxation directe contre un paiement annuel fondé sur une base arrêtée à l'avance, ils se placeraient d'eux-mêmes dans une espèce de camisole de force législative dont ils ne pourraient s'échapper qu'en acceptant plus tard de perdre d'autres pouvoirs en échange d'allocations encore plus considérables."

S'échapper? Mais non. Qui ne voit que la camisole de force resserrait toujours davantage ceux qui auraient commis la folie de l'accepter? C'est à cela que conduisent les propositions d'Ottawa. Si les provinces allaient s'y soumettre, la centralisation deviendrait une réalité. Les plus clairvoyants y voient un mal; ils croient, non sans raison, qu'elle ne saurait convenir à un pays aussi étendu et divers que le Canada. Aussi faut-il se réjouir que l'Ontario ait manifesté la volonté de s'y opposer. Souhaitons que d'autres provinces suivent son exemple. S. P.

En lisant les journaux

Un aveu socialiste

L'EVANGELINE. — Don Indalecio Prieto, ancien chef du parti socialiste d'Espagne et membre du Cabinet républicain espagnol pendant la guerre civile, a fait récemment le remarquable aveu suivant: "Je n'ai jamais été catholique, bien que j'aie été baptisé, et je ne changerai pas sur mes vieux jours, mais je crois que l'Eglise catholique seule peut donner au monde une solide orientation spirituelle, permettant l'établissement d'une paix véritable et durable. Le conflit désordonné des intérêts qui s'affrontent présentement ne peut conduire qu'à de nouveaux désastres.

"Je reconnais le danger du communisme mondial; il fournit aux masses populaires une fausse mystique possédant un pouvoir expansif irrésistible. Ses partisans sont intrépides dans leur travail et rudes dans la lutte. Contre cette force universelle, le monde n'a aucune autre force plus puissante et ayant une richesse spirituelle plus grande que l'Eglise catholique.

"La solution que nous proposons, nous socialistes, est généralement une solution pessimiste, car, à cause de son manque de charité, nous nous servons de la puissance des masses. Le socialisme vise à obtenir la justice sociale et croit que l'emploi de la force est juste, mais si l'Eglise vise au même but au moyen de la charité elle aura la préférence, parce qu'elle se sert de moyens plus élevés"

Ce témoignage, venant d'un socialiste éminent, vaut la peine d'être noté, et il devrait mettre un peu de rouge au front des catholiques qui ne se donnent pas la peine d'étudier la doctrine sociale de l'Eglise.

Appel de Pie XII pour les enfants

L'ACTION CATHOLIQUE. — Dans une encyclique adressée aux évêques du monde entier et dont nous n'avons encore que quelques bribes, le Souverain Pontife lance un vibrant appel en faveur d'un million d'enfants qui manquent de tout, même d'affection.

Sa Sainteté ne fait aucune distinction entre ces petits malheureux. Le Saint-Père ne s'inquiète pas de leur origine raciale, de la religion, de leurs parents, de l'allégeance politique de leurs familles; il lui suffit de savoir que ces enfants souffrent. Il supplie pour qu'on leur vienne en aide.

Pie XII demande expressément aux évêques du monde entier d'organiser eux-mêmes des secours pour ces petits malheureux afin que leurs jours et leur santé soient mieux préservés.

Une fois de plus le Pape, chef de l'Eglise et Vicaire du Christ, démontre que le Saint-Siège est au-dessus des contingences politiques et que les sentiments les plus humanitaires animent le successeur de Pierre.

Les taxes resteront

LE DROIT. — On a demandé aux Canadiens, dans une enquête, s'ils croyaient que les taxes reviendraient au niveau d'avant-guerre. Or, 73 p. 100 des personnes entrevues ont répondu non. Elles ont tout à fait raison. Mais ce qui est étonnant, c'est que 27 p. 100 croient que les taxes reviendront au niveau d'avant-guerre. Dans quel monde, ces gens vivent-ils pour entretenir un espoir aussi fallacieux? On peut s'attendre à un budget d'un milliard et demi à deux millards de dollars, après le rétablissement des conditions normales en notre pays. C'est de trois à quatre fois plus qu'en 1938. Comment peut-on penser faire les frais d'un budget aussi alourdi avec les mêmes impôts qu'il y a sept ans?

La sécurité de l'employeur

MONTREAL-MATIN. — Une offensive formidable parait avoir été déclanchée par le monde du travail contre l'industrie de l'automobile. Si les deux ne tombent pas d'accord on peut s'attendre à une crise de chômage non seulement dans cette industrie mais dans plusieurs autres qui lui sont connexes ou qui, indirectement, souffriront de la fermeture de ces usines.

Les unions réclament des hausses de salaires et en outre la sécurité syndicale ce qui signifie: l'atelier fermé et la perception de la cotisation par la compagnie elle-même. La compagnie Ford de Détroit par exemple, est prête à accepter cette "sécurité syndicale" mais elle aimerait bien aussi que l'union offre en retour une sécurité à l'employeur.

Ainsi depuis la signature d'une convention en 1941, il y a eu 773 interruptions de travail aux usines Ford de Détroit. Les prétextes les plus futiles ont provoqué ces interruptions de travail qui ont nui à la compagnie et nui aussi aux ouvriers.

La paix industrielle — et par conséquent la prospérité générale — seront impossibles à obtenir tant que les contrats de travail ne seront pas respectés par les deux parties. Nous blâmons aussi l'employeur qui ne respecte pas les siens. La rupture d'un contrat—ne serait-ce que pour une seule journée, pour une grève générale, par exemple, devrait comporter des dédommagements en feveur de ceux qui en sont les victimes, qu'il s'agisse des patrons ou des ouvriers.

Ce qu'il aut faire

L'EVENEMENT JOURNAL. — Du travail, de la ténacité, de l'initiative: jamais à nulle autre époque de son histoire, semble-t-il, ces mots d'ordre s'imposent-ils avec plus de force à la jeune nation canadienne. L'après-guerre, qui marque le tournant de son progrès économique, exige toute la ferme détermination de ses fils à entreprendre les oeuvres indispensables à l'équilibre de son régime. De même que la terre remuée et secouée par le soc de la charrue, travaillée et semée par les mains du laboureur, rend au centuple, de même, l'industrie et le commerce retrouvent leur sens dans l'activité de ceux qui créent des biens et qui les répandent selon les besoins de la population. C'est une production de richesses qui ne se limite pas uniquement à notre milieu, à notre province, à notre pays; elle se propage également à l'étranger dont elle exploite les marchés. Tout l'effort doit tendre de ce côté; depuis six ans, le pays s'est dépensé à fournir des armes pour gagner la guerre et la victoire; désormais, il se tourne vers ses entreprises régulières, vers ses activités normales pour gagner la tranquilité et la paix. Les soldats qui lui ont mérité son renom et sa gloire sur les champs de bataille réclament maintenant du travail en récompense de leurs exploits; l'atelier, l'usine, le magasin, la ferme, la forêt peuvent leur en fournir à foison, pourvu que les initiatives s'exercent à bon escient, que les entreprises s'organisent dans l'ordre. Voilà en quoi tout ce déploiement d'énergie et de labeur contribue au rajustement nécessaire de l'économie de la nation; dans l'intensité des oeuvres de paix s'élabore le progrès qui conduit au succès.

Le Monde rural

Rôle providentiel du cultivateur au sein de nos paroisses

Personne ne peut le nier, il s'est fait dans le cours du dernier siècle surtout, d'étonnants progrès matériels, progrès destinés à pourvoir les classes sociales d'un niveau de vie plus élevé, à faciliter, par l'intervention de diverses machines, les travaux manuels des ouvriers. Ce progrès matériel ira s'intensifiant. Songer à en ralentir la marche serait tentative chimérique.

S'il faut admettre la nécessité du progrès dans le domaine de la matière, il faut aussi veiller à ce que ce même progrès n'aille point détériorer la personne humaine, priver l'homme du plein exercice de toutes ses facultés. Tout progrès réel doit favoriser l'épanouissement de la personnalité; il ne peut s'opérer en dehors de la chrétienté. Si, d'une part, le progrès doit viser à la répartition plus équitable des biens terrestres entre les hommes, il doit tendre surtout vers leur perfectionnement moral, intellectuel et culturel. Ce perfectionnement suppose la liberté. Mais, pour qu'ils puissent jouir d'une plus grande liberté, les hommes doivent être capables d'accepter les responsabilités qui l'accompagnent. Et au nombre de ces responsabilités, il y a la poursuite de l'indépendance et de la sécurité dans le respect du bien commun.

Dans le passé, ce furent les classes indépendantes qui assurèrent la force des peuples, qui permirent à des civilisations, dont la civilisation chrétienne, de durer. Et, parmi les classes indépendantes ou libres, les plus considérables, celles qui jouirent d'une influence prépondérante, furent les classes paysanne et artisanale. Ce sont elles qui ont conservé et transmis la civilisation chrétienne.

Demain ne sera pas différent d'hier et si la chrétienté doit étendre son empreinte sur le monde, les peuples chrétiens devront faire en sorte de garder à la campagne, en étroite relation avec la grande nature, leurs plus précieux effectifs humains. D'une part, états et associations auront le devoir d'accorder à l'agriculture une place d'honneur dans les activités de la nation, aux cultivateurs, des conditions de vie raisonnables. D'autre part, les cultivateurs eux-mêmes devront prendre conscience du **Rôle Providentiel** qu'ils sont appelés à remplir non seulement dans l'accroissement du genre humain et le respect des biens terrestres mais surtout dans leur attachement à la civilisation chrétienne, dans la transmission des valeurs spirituelles aux générations futures. Le cultivateur — il doit lui-même ne jamais l'oublier, est le premier artisan de la vie morale et matérielle de la nation.

Rôle providentiel du cultivateur

Le cultivateur dans la paroisse, à moins de saisir le prix des valeurs spirituelles et morales qu'il a mission de transmettre, à moins de n'accorder préséance à celles-ci sur les valeurs matérielles, se détachera de la terre. S'il ne sait pas apprécier les premières nécessités de la vie dont il jouit en abondance, s'il n'est pas prêt à accepter les sacrifices inhérents à sa profession, il reniera la terre nourricière. S'il n'est pas étroitement lié à la vie qui l'entoure, s'il ne se confond pas avec la nature elle-même, il rompra bientôt ses attaches avec le sol. Si la Providence a voulu faire du cultivateur **son collaborateur privilégié,** son premier auxiliaire dans l'agrandissement du genre humain, Elle exige de lui, plus peut-être que de tout autre, un esprit de gratitude, de détachement, d'humilité et de sacrifice. **Le cultivateur chrétien ne doit travailler au temporel comme au spirituel que pour l'avenir.**

Dans le domaine social

Le cultivateur exercera son rôle providentiel dans sa famille d'abord. Il lui appartiendra d'y mettre de l'ordre, de la hiérarchie. Sa première obligation sera de faire aimer la terre à ses enfants, de leur léguer en plus, à un état enrichi si possible, l'ensemble des vertus qui conditionneront leur maintien au sol. De très bonne heure, il leur enseignera la nécessité de servir l'humanité. Il les préparera avec soin à l'accomplissement des tâches qui les attendent. Il profitera de toutes les occasions pour leur faire apprécier la liberté, pour leur faire accepter leur fardeau de responsabilités. Il s'emploiera à leur aimer la vie sous toutes ses formes. Et puisque la vie doit se propager, il pourvoira à la fondation de nouveaux foyers chrétiens.

Le cultivateur, du fait qu'il vit en société, qu'il fait partie d'une paroisse, ne peut s'isoler, ni isoler les siens. De nécessité donc, il entretiendra des relations amicales avec les autres familles de sa paroisse; il participera d'une façon active aux activités communes. Il fera rayonner dans son milieu un esprit de paix, de contentement, de réels progrès. Il sollicitera le concours des familles qui l'entourent à la multiplication des foyers en préparant les enfants à leur rôle de continuateurs de la création. Il s'associera avec ses voisins, ses coparoissiens dans la tâche d'instruire et d'éduquer la génération de demain.

Dans la poursuite du bien commun, il ne suffit pas de recevoir, il faut aussi donner. Pour profiter des idées des autres, il faut donner les siennes; il faut les échanger. D'ailleurs, il n'est pas de meilleur moyen de créer un esprit paroissial. Le premier devoir des parents étant de préparer l'avenir de leurs enfants, le problème de l'établissement devrait occuper une place toute première dans l'échange de leurs idées. Le cultivateur qui veut réellement et pleinement remplir son rôle providentiel **préparera de longue main l'enracinement au sol de ses enfants.** Pour en arriver là, il lui faudra compter sur le concours de l'école.

Le chef de famille est le premier responsable de l'éducation et de l'instruction de ses enfants; c'est lui qui est en autorité sur eux. Dans l'instruction et l'éducation qu'il leur donnera, il visera, en tout premier lieu, à faire de ses garçons des chefs de famille, des pères, des époux; de ses filles, des mères, des épouses et des ménagères. Il évitera de doter les jeunes intelligences de connaissances accessoires. A part lir écrire et compter, il verra à leur apprendre à aimer la terre, à s'attacher à l'agriculture-mode-de-vie.

Pour transmettre l'amour et le respect de la vie à ses enfants, le cultivateur doit les posséder lui-même. Pour faire apprécier le beau, le noble, le juste, le vrai, il doit d'abord les apprécier lui-même. Si chaque cultivateur s'emploie à créer dans son foyer une atmosphère rurale de paix et de bonheur, il n'y aura pas à craindre que les enfants se détachent du mode de vie qui est leur, qu'ils abandonnent la campagne où ils sont nés et où ils ont grandi.

Dans le domaine économique

S'il doit subordonner les valeurs matérielles aux valeurs spirituelles, le cultivateur a quand même le devoir de surveiller sa situation économique car c'est lui le stabilisateur de l'économie nationale. Quand l'agriculture et les agriculteurs sont assurés de stabilité ainsi en est-il de la nation. Mais la stabilité a son prix. Et pour qu'elle soit durable, elle doit résulter d'une saine économie domestique, d'un esprit d'épargne et d'une sage administration. Ne pas dépenser plus qu'il ne gagne ne suffit pas au cultivateur; il lui incombe, à même ses revenus, de faire une part à l'épargne.

Culture familiale

Le cultivateur habituellement chargé d'une grosse famille doit prévoir une

(suite à la page 3)

CAUSERIE FEMININE

La Reine du foyer

Dans ses "Recettes de ménage", madame Lavergne écrit à sa fille: "Dès le premier jour, que ton logis soit grand ou petit, élégant ou pauvre, n'importe, restes-y et rends-le aimable. N'en sort que sous l'invitation ou l'acquiescement de ton mari. Oublie plutôt la maison paternelle que de négliger la tienne. Que tout ce qui peut plaire à ton mari se trouve rassemblé par tes soins. Etudie ses goûts dans ses moindres détails; que rien ne contrarie ses yeux, chez-lui. Que ses amis y soient reçus en frères.

Ne ferme jamais ta porte. Il vaut mieux subir vingt visites importunes que d'en congédier une bonne."

"La femme chrétienne doit être toujours proprement et dignement vêtue et toujours prête à recevoir l'hôte que la Providence lui envoie. Rien de désagréable dans sa manière d'être mise trop négligemment. La femme forte est louée dans l'Ecriture à cause de ses vêtements de lin et de pourpre. Une femme mariée doit être parée honnêtement et modestement pour plaire à son époux et pour lui plaire à toute heure. Celles qui ne se parent que pour sortir font mal penser d'elles.

Mais, je le répète, ma fille, sort le moins possible sans ton mari. Même pour le service de Dieu, choisis de préférence les oeuvres que tu pourras faire chez toi. Travaille pour les pauvres dans ta maison, va nous les matins, de très bonne heure, à une messe basse. Une femme mariée doit prier chez elle plus longtemps qu'à l'église".

Celle qui disait à ses enfants, un jour: "Aimer Dieu et les siens, admirer tout ce qu'Il a semé de beau et de bon en ce monde et rendre content qui on peut, voilà les seules jouissances positives. Les autres sont relatives ou fausses"; celle-là sut rendre heureux les siens au milieu desquels elle régnait par la douceur et l'esprit.

C'est avec vérité que Victor Hugo a écrit de Julie Lavergne, qu'elle fut:

"Une fleur de beauté que la bonté parfume".

Un soldat écrit à ses parents avant la dernière bataille

Sentiments de patriotisme et de foi

Le Régiment de la Chaudière, l'un des plus glorieux, ne compte plus ses héros. Plusieurs ont été cités à l'ordre du jour et décorés, mais le plus grand nombre sont restés inconnus. On verra quels étaient les sentiments de ces braves devant la bataille en lisant la lettre de l'un d'eux à ses parents.

Le soldat P.-E. Brisebois est tombé en Hollande au mois d'octobre 1944. Dans ses habits, on trouva une enveloppe tachée de sang, à l'adresse de ses parents.

M. et Mme Henri-L. Brisebois,
Ste-Jovite Station,
Cté de Terrebonne.

Bien chers parents, frères et soeurs,

Cette lettre que j'écris aujourd'hui, en parfaite santé, tandis que j'en ai le temps, n'a qu'un seul but: celle-ci sera "la dernière" à vous parvenir si je dois rester sur les champs de bataille, car je la garderai dans mes poches jusqu'au jour où l'on m'identifiera pour retourner mes effets et notes personnelles. Si je me prends si à bonne heure pour l'écrire, c'est que je profite du temps que j'ai encore de l'encre, une plume et une place convenable pour le faire car je sens déjà que le bon Dieu, par l'entremise de ems supérieurs militaires, menverra dans quelques jours pour me rendre en action pour me préparer à combattre avec tous mes confrères alliés et spécialement avec les Canadiens français pour abattre enfin Hitler et sa bande de voyoux qui voulaient mener le monde à leur guise, oubliant que c'est Dieu seul qui en est le chef suprême; je vais aussi combattre pour que le règne du Christ-Roi s'établisse dans tous les coeurs et sur toute la terre, dans l'univers entier, car il me semble que cette malheureuse guerre aura donné une assez bonne leçon des conséquences du péché que tous les peuples s'efforceront d'éviter le péché, d'offenser Dieu et par le fait même éloigneront de nouveaux fléaux. Le troisième point aussi pour lequel je suis fier de combattre, c'est pour que les Canadiens français soient fiers de leur nationalité et que celle-ci s'agrandisse et progresse de jour en jour afin que le Canada ne soit pas divisé comme il l'est présentement et que ce soit un Canadien français 100 pour 100 sur toute la ligne. Mais je sais que cela sera difficile à voir réaliser. Mais au moins qu'on donne aux Canadiens français la part qui leur revient, car le gouvernement canadien aura une dette de reconnaissance envers le peuple français du Canada qui sont allé se battre pour l'"Empire britannique" car nous, soldats, nous voulons l'avenir assuré de notre peuple. Oui, chers parents, je pars contents, parce que j'ai Dieu dans mon coeur, je vais moi aussi me battre pour ma foi, ma langue et ma liberté. Puisse Dieu m'aider à conserver l'état de grâce dans mon coeur jusqu'au jour. . . où je devrai faire le sublime sacrifice de ma vie, car dans ce cas je mourrai d'après la volonté du bon Dieu et comme un martyr et par le fait je ne doute pas que tous mes péchés seront pardonnés et mon purgatoire sera allégé pour ne pas dire retranché.

Lorsque vous recevrez cette lettre, il y a longtemps que vous aurez su, appris avec tristesse la mort de votre enfant, soldat. Aussi, je demande à Dieu de vous donner la force d'accepter généreusement et même je dirais avec joie cette dure épreuve en l'offrant à Dieu pour mon salut éternel. Je vous sais assez chrétien, chers parents, pour agir comme des chrétiens qui ont la foi, n'est-ce pas? Car veuillez me croire qu'il m'en coûte à moi aussi de donner ma vie. . . c'est un gros sacrifice, car vous savez je suis encore très jeune. Je tiens à vivre, mais cependant que la volonté du bon Dieu soit faite et non la mienne. Mieux vaut pour moi mourir jeune, soldat, en état de grâce, que vivre 100 ans et perdre mon éternité, n'est-ce pas, que c'est logique. En tous les cas, le bon Dieu a tout prévu de toute éternité et nul ne peut s'échapper de ses mains.

Chers parents, je sais que vous ne savez pas grand'chose sur ma vie passée privée; je n'ai pas l'intention d'écrire ma vie, car je ne suis pas un grand compositeur, en plus de cela ce n'est rien d'intéressant à raconter quand on compte plus de défaites que de victoires, mais laissez-moi vous dire que j'ai eu à combattre avec la grâce de Dieu pour parvenir à ce que je suis aujourd'hui: tout simplement un chrétien convaincu qui doit malgré tout lutter et parvenir jusqu'à la fin et je prie Dieu de me donner la grâce de la persévérance finale; et voici, chers parents, un résumé de ce que fut ma vie privée au point de vue de mon âme: un chrétien converti et rien de plus. . .

En ce qui regarde ma vie extérieure, j'ai toujours essayé de garder et respecter l'honneur de notre belle et grande famille pour être votre joie et votre consolation; si j'ai manqué parfois en ce qui regarde le 4ème commandement de Dieu, je vous supplie de me pardonner et puissent mes frères et soeurs être votre joie et votre consolation durant toute votre vie et qu'ils n'oublient pas leurs devoirs de charité et de reconnaissance en priant pour vous après votre mort. Pour moi, je demande d'avance au bon Dieu de vous conduire au Ciel afin de tous se rassembler et jouir d'un bonheur éternel.

Maintenant, chers parents, il ne faut que je vous quitte sans venir vous dire un "gros merci" sincère, du fond du coeur car c'est bien le moins que je puisse faire. . . Jamais je ne pourrai rembourser les sacrifices et le dévouement faits à ma pauvre personne et l'argent ne peut payer cette dette, veuillez me croire. Je ne louerai jamais assez votre dévouement et votre bonne conduite à l'égard de notre famille; le courage que vous avez eu à tous nous élever habilement comme on le voit assez rarement a exigé de vous nécessairement une pureté de coeur, car le devoir ne vous a jamais fait peur. Citer des faits serait trop long pour prouver ce que j'affirme actuellement mais nous n'avons qu'à regarder un peu en arrière et aussi sur l'avenir, et les faits nous montreront la réalité. Permettez-moi de souligner en passant pour remercier avec celles que vous avez données au service du bon Dieu afin que votre sacrifice soit soulagée; en regardant l'avenir, tout nous porte à croire que le bon Dieu a l'intention de se choisir un prêtre dans la famille. Ce rêve se réalisera-t-il? Vous voyez-vous: père et mère d'un prêtre? Frères et soeurs d'une âme d'apôtre? Prions bien pour lui afin qu'il parvienne avec la plus grande dignité que possible au trône de l'autel.

Un autre sujet sur lequel je ne veux pas trop m'attarder, parce qu'il est d'une importance moindre, est celui-ci: Distribuez à votre guise tous mes effets personnels en souvenir de moi; et en ce qui regarde le fruit de mes économies et assurances, je vous les réserve afin que vous les disposiez à votre gré et la plus grande gloire de Dieu, et inutile de vous dire que j'aurai besoin de messes pour le salut de mon âme, car une part payée à la messe est notre sacrifice de participation.

Il me semble que j'aurais un tas de choses à vous dire surtout quand je songe que cette lettre sera la dernière... mais il faut bien que je m'arrête, car si ça continue ce sera un vrai journal. . . mais pour un dernier, ce ne sera pas trop. . . Mais je crois vous faire plaisir en le faisant.

Encore une fois, chers parents, je ne regrette pas mon sort d'avoir répondu à la volonté de Dieu en venant dans l'armée, car je vois bien que j'ai eu de l'aide d'En-Haut et c'est cela qui a valu ma conversion, renfermé comme j'étais, j'ai eu le temps de penser sérieusement à mon âme et depuis que je suis rendu en Europe au danger j'y pense encore plus sérieusement. Vous avez dû vous en apercevoir par mes lettres. En tous les cas, disons comme Champlain: "Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire".

Donc, "A Dieu", chers parents, frères et soeurs. Oui, espérons qu'un jour nous nous rencontrerons tous au Ciel et en attendant ne cessez pas de prier pour l'âme de votre fils, soldat, mort dans la paix avec Dieu pour la défense de sa religion, sa langue et sa patrie.

Je vous embrasse tous bien tendrement en signant de ma main une dernière fois le nom donné au baptême en attendant de pouvoir le signer de mon propre sang s'il est possible.

Que Dieu vous protège et vous bénisse et que vos désirs les plus chers se réalisent et que Notre-Dame du Canada protège notre cher pays là-bas en Amérique.

Votre enfant reconnaissant,
(Signé) Paul-Emile.
D-107532
Soldat Brisebois, P.-E.
Le Régiment de la Chaudière.



M. l'échevin C.-E. Gariépy, C.R., a été élu président du Bureau de Santé d'Edmonton pour l'année courante.

MORINVILLE

Le temps des fêtes est terminé et tout le monde en est heureux. La température a été plus que superbe et de fait nous ne nous rappelons pas a voir eu pour l'occasion des journées si douces et si ensoleillées. Nous paraissions nous trouver en mars plutôt qu'en janvier et chacun avait sans cesse peur que le thermomètre n'annonçât un changement subit. Enfin celui-ci semble être arrivé ou sur le point de l'être. Il fait plutôt froid au nord et la vague, paraît-il, doit descendre bientôt.

Il est inutile de dire que les voyageurs s'en sont donné durant cette saison et si quelques-uns des nôtres n'ont pas craint de faire même le voyage de l'Est d'autres nous sont arrivés des Etats, de Vancouver et d'ailleurs. C'est ainsi que la famille de Wilfrid Meunier se réunissait la première fois depuis seize ans et aucun enfant ne manquait à l'appel. L'on était venu de la Colombie, des Etats-Unis et de tout côté. L'on voulait surtout saluer le retour de Georges, le jeune militaire qui nous était arrivé quelque temps avant les fêtes. Il était parti depuis cinq ans et plus et il est inutile de dire si l'on avait été inquiet à son sujet. Enfin la Providence nous l'avait ramené et c'est ce qui remplissait de joie le coeur des parents, frères et soeurs. Monsieur et Mme Meunier ont bien fait les choses, comme toujours d'ailleurs lorsqu'il s'agit de recevoir les enfants et l'on a rappelés les souvenirs d'antan. Enfin il a bien fallu se séparer et regagner le logis. La réunion avait duré près de 15 jours et se renouvellera l'an prochain si Dieu le veut.

Honneur à cette brave famille canadienne-française qui a si si bien conserver les traditions de la vieille province.

* * *

Maintenant que les fêtes sont terminées, il semblerait que l'on a un peu de peine à se remettre au travail ordinaire, mais ce ne sera pas long et bientôt tous reprendront la besogne comme par le passé.

* * *

Les enfants des écoles sont revenus au poste mais la grippe les attendait justement — au moins un certain nombre — et plusieurs ont dû prendre le lit et combattre le fléau qui nous menaçait. De fait il ne faudrait pas revenir au temps passé de 1918, lorsque l'épidémie fit tant de victimes. Naturellement les jeunes n'ont pas souvenance de ce fléau mais les anciens ne l'oublieront pas de sitôt.

* * *

Nous comptons quelques malades de ce temps-ci. C'est ainsi que Thérèse Béland a dû partir pour l'hôpital où sa condition semble en gagner. Notre ami Ephrem Rousseau a lui aussi pris la même direction et nous espérons que ce ne sera pas pour longtemps. M. Williams est également convalescent et nous reviendra bientôt.

LOS ANGELES

Comme dans le reste du monde, le crime a augmenté à Los Angeles en 1945. Il a atteint un chiffre jamais vu jusqu'ici. L'année de la paix passera plus tard pour une année de mauvais coups. Voici des statistiques pour notre ville: vols, 4,331; meurtres, 115; vols d'automobiles, 1,416; suicides, 323; etc. Total des crimes: 27,452. Il faut tenir compte de l'augmentation de la population et du déplacement des gens.

* * *

La musique qu'on appelle jazz devient tellement spécialisée qu'on ne saura bientôt plus comment l'appeler. Le grand dictionnaire Webster n'en peut plus. Nous avons les Jazz Bands, les Swing Bands. Il faut avoir soin de ne pas les confondre, car le bâton de quelque chef nous tomberait sur la tête. Quels mots trouver pour désigner les différentes espèces de jazz? C'est une question de "Big Three", peut-être de "Big Five". En attendant une décision suprême, on propose "jing" ou "Swazz".

* * *

Pendant les douze années de sa vie, la petite Patricia O'Brien a tenu grâce à des transfusions de sang. Elle n'avait que trois semaines lorsqu'elle reçut la première. On n'a jamais pu découvrir au juste quelle était sa maladie, et pourquoi on ne parvenait pas à former les globules rouges de son sang. Elle ne garda jamais le lit, mais d'une transfusion à l'autre elle devenait pâle et faiblissait beaucoup. La petite est morte — vraiment, nous devons tous y passer — après avoir reçu sa 195ème transfusion.

* * *

Deux soeurs, nées à la même date mais à deux années d'intervalle, ont chacune donné naissance à un bébé, dans le même hôpital ici, à une heure de différence.

* * *

La danse qui réunissait les Canadiens français au dernier jour de l'an, a été un succès. Plus de 250 y assistaient, tous de bonne humeur probablement, entre autres, raisons, parce que le rationnement est supprimé. Maintenant, si nous pouvons en arriver à nous sucrer à notre goût!

R. Thibodeau.

Décès d'un polyglotte

Montréal. — Adolphe (Sonny) Sonnenberg, doyen des interprètes de cour de Montréal, est décédé à l'hôpital, après une brève maladie, à l'âge de 76 ans.

Il naquit à Lodz, Pologne, vint au Canada dans sa jeunesse et fut plus tard connu comme "l'homme de plusieurs langues", car il parlait couramment le polonais, le hongrois, le russe, l'allemand, l'ukrainien, le yiddish, l'anglais et le français.

Encouragez la Survivance quand vous avez des travaux.

Nos parcs nationaux comptent parmi les plus beaux de l'univers

Les parcs nationaux du Canada situés dans les montagnes Rocheuses et Selkirk sont l'objet de remarques fort élogieuses dans un volume intitulé "The Rocky Mountains" publié récemment par la Vanguard Press de New-York. L'auteur, Dr Wallace W. Atwood, amateur bien connu de la vie au grand air, géographe, géologue et éducateur, est le recteur de l'université Clark, à Worcester, Massachusetts. Voici ce que le Dr Atwood dit en partie dans le résumé final d'un chapitre consacré surtout aux lieux d'amusement de nos montagnes canadiennes:

"Les parcs canadiens sont remarquables sous plusieurs rapports. Pour les personnes qui aimeraient à s'en rendre compte, c'est à dos de cheval ou du siège d'une voiture ouverte qu'elles peuvent voir un exemple des phénomènes de formation des montagnes, de déformation d'immenses couches de roches en anticlinaux et en synclinaux au cours des déplacements, de désagrégation et de broyage des roches hors de leur déplacement vertical et en direction de l'est, dans le cas qui nous occupe. Il n'y a probablement pas d'étendue d'eau dans l'intérieur du pays qui surpasse en beauté le lac Louise situé à 47 milles de Banff dans les montagnes. Nul autre endroit de l'Amérique septentrionale où l'on peut apercevoir d'immenses glaciers et de vastes étendues de glace n'est aussi accessible que la région du mont Athabaska et le champ de glace Columbia. On peut maintenant s'y rendre à pied des différents points de la route Jasper-Banff.

"Il y a, dans ces grandes réserves, plus de choses à voir qu'on en peut observer en un seul voyage sur la structure, la flore et la faune des montagnes. Le gibier sauvage des parcs dépasse tout ce que peut facilement entrevoir l'ami de la nature qui n'a pas le loisir d'entreprendre des excursions à longs préparatifs, dans les régions sauvages. Il est assez facile d'y apercevoir, dans leur habitat naturel la chèvre des montagnes Rocheuses, l'élan, l'orignal, le cerf à grandes oreilles, les ours noirs, bruns et grizzly, le couguar et le coyote.

"Les plus robustes voyageurs qui passent quelques jours à cheval et vivent sous la tente, peuvent admirer quelques-uns des plus belles régions montagneuses de l'univers et des sites qu'il est impossible de voir de la route. Leur expérience de "rapprochement" intime avec la nature restera inoubliable."

C'est là une description séduisante des parcs des montagnes que liront des dizaines de milliers de lecteurs de toutes les parties de l'univers et qui devrait contribuer à mieux faire connaître les particularités géologiques des lieux d'amusements de nos montagnes canadiennes.

WARWICK

On a eu le bonheur d'avoir la messe de minuit cette année. Le Rév. Père Strickland, notre missionnaire, nous a favorisé avec les trois messes de Noël; il y eut une très belle assistance. Mlle Jeanne Théroux, notre sacristine, avait décoré l'autel très artistiquement. Elle a dû passer plusieurs heures à arranger la crèche si réelle, parmi les montagnes et sapins qui montaient autour de la pauvre petite étable, avec les bergers et moutons à la porte. Le tout était magnifique et inspirait la dévotion, le véritable esprit de Noël.

Après la messe Mme Théroux servit un délicieux réveillon à toutes les personnes présentes. Ensuite chacun alla se reposer afin de pouvoir revenir pour les deux messes à onze heures.

* * *

La grippe n'a pas été trop maligne dans ces environs quoique presque tous s'en sont ressenti un peu.

* * *

M. et Mme Paul Tessier, M. et Mme Camille Gamache, M. et Mme Philip Venne ont rendu visite à chez M. Eugène Théroux, le jour de Noël au soir.

* * *

Mme F. Bodeux et Victor sont de retour de Cheadle où ils ont passé Noël à visiter parents et amis.

* * *

M. Florian Théroux a passé quelques jours à l'hôpital de Vegreville mais est de retour, assez bien rétabli.

* * *

M. et Mme Frank Volk ont rendu visite à chez M. et Mme Philippe Venne.

* * *

M. Arthur Théroux a dû prendre le chemin de Lamont pour consultation médicale. Espérons que ce ne sera pas sérieux.

* * *

M. Edmond Smith est revenu passer quelques jours chez lui mais est reparti faire la pêche encore.

* * *

Mme McKenzie, M. et Mme A. Poelevorde (née Kathleen McKenzie) ont passé les vacances de Noël chez M. et Mme Ivan Bossé.

* * *

Le petit Francis Bossé a dû passer une semaine à l'hôpital de Vegreville avant Noël avec une vilaine toux mais était bien rétabli pour Noël.

3,000 milles avec des chiens

Dawson-Creek, C.-C. — Il y a un peu plus d'un mois, un traineau tiré par un attelage de chiens partait de White-Horse, territoire du Yukon, dans un voyage de 3,000 milles jusqu'à Winnipeg. La première étape s'est terminée jeudi soir, par l'arrivée à Dawson-Creek, à environ 600 milles du point de départ.

Cette randonnée est sous le patronage de citoyens de White-Horse qui veulent faire connaître les attractions et les ressources naturelles du territoire du Yukon.

L'attelage se compose de 7 chiens. Les conducteurs sont Charles Caddy et Fred Webber, trappeurs du Yukon. Les autres membres de l'expédition sont Otto Berg, photographe; Mike Czech, préposé aux fournitures; G.-P. Bélanger, secrétaire des Alcaneers Fellowship Club. Le traîneau transporte plusieurs centaines de lettres écrites pour la circonstance et adressées à diverses parties du Canada et des Etats-Unis.

Les voyageurs sont attendus le 25 janvier à Edmonton.

LAMOUREUX

M. Lucien Langlois a été élu syndic de l'église dimanche dernier. Tous nos compliments au nouvel élu. Ce même jour M. le Curé a présenté le rapport financier de la paroisse pour l'année 1945. Chacun fut en mesure de constater, avec plaisir, que la paroisse est sortie complétement des dettes. Les années de guerre furent sans aucun doute un temps de prospérité pour nos fermiers. Ceux-ci en retour se sont montrés reconnaissants à Dieu et généreux pour leur église. Puisse leur bon esprit de coopération se continuer dans les années futures et leur attirer les faveurs célestes en même temps que le succès temporel nécessaire à leur bonheur. Après la messe avait lieu au presbytère l'assemblée anuelle des marguilliers. Après une courte délibération tous ont signé le rapport qui doit être envoyé à Mgr l'Archevêque.

* * *

Tous nos grippés prennent du mieux, mais tous constatent avec stupeur l'état d'affaiblissement résultant de cette épidémie.

* * *

M. Alfred Tousignant a passé quatre jours à l'hôpital souffrant d'un erysipèle. Il est maintenant complètement rétabli.

* * *

En visite à Lamoureux M. et Mme Thériault de Bufard; M. et Mme Achille Godbout de Two Hills; M. Josaphat Durocher de Fort McMurray.

GUY

La paroisse de Guy, dont les bornes à l'ouest, se trouvent à la Rivière Boucane, est heureuse que ce cours d'eau puisse fournir la glace requise à ses colons et aux paroisses voisines de Girouxville, Falher, Donnelly et McLennan. C'est une scie mécanique qui coupe la glace et les camions la chargent avec un élévateur. C'est toute une industrie dont Guy est fier.

* * *

Les vacances de Noël sont terminées. Albert et Irène Benoit sont retournés au Couvent de Donnelly avec Louisa Bisson.

* * *

L'école Benoit change de maitresse; Mlle Roux commencera la classe, comme surveillante, cours par correspondance, le lundi 14 janvier. Mlle Rita Boulet est devenue Mme Lucien Tardif depuis quelques jours et préfère tenir maison.

L'école Whiteland a toujours comme institutrice dévouée Mme Benoit Aubin. Les écoles Edgehill et Ballater II sont fermeés et la gent écolière, à son détriment, est en vacances.

Evelyne, Jacqueline et Raymond Bisson sont retournés à la Mission St-Augustin; au même endroit se trouvent aussi Micheline et Germaine Brulotteé les enfants de M. Cirka et Mlle Longfat.

* * *

Mlle Marie Laure Bisson prend le train du 12 janvier au matin pour aller travailler à l'Hôpital de Dawson Creek.

* * *

La paroisse de Guy offre ses sympathies à la famille de M. David Côté; il est décédé à Donnelly jeudi le 10 décembre à 4:15 heures p.m.; il était âgé de 85 ans. Son service solennel a lieu lundi matin, le 14, à Donnelly, à 10 heures. C'est un grand chrétien qui disparaît; il laisse un souvenir inoubliable. Que Mme David Côté, son épouse, sache combien nous sommes avec elle, de coeur et d'âme, dans ce grand deuil. Le défunt continuera de l'aider, car le bon Dieu ne sépare pas ceux qu'il a unis; c'est une absence temporaire et il l'attend au rendez-vous, au Ciel. Prions pour lui et prions le.

La croix est toujours lourde et pénible pour la nature, on ne s'accoutume pas à la souffrance; le bon Dieu le permet pour rendre nos mérites toujours plus grands en rendant nos sacrifices toujours nouveaux.

(Bx P. Eymard.)

Le rôle providentiel du cultivateur

(suite de la page 2)

répartition équitable du travail; il doit permettre à toutes les mains de collaborer à la stabilité du bien paternel. Or, seule l'agriculture familiale peut encore, de nos jours, employer avantageusement tous les enfants en même temps que favoriser la pratique de l'épargne. Indispensable donc à la sécurité de l'établissement est la pratique des arts et métiers domestiques. D'ailleurs, pour aimer l'agriculture, il faut aimer le travail manuel. Et pour aimer l'oeuvre de ses mains il faut y mettre son goût, sa culture. Plus peut-être que tout autre moyen, l'artisanat retiendra à la maison, en l'y intéressant, la jeunesse rurale.

Récoltes marchandes

Mais le cultivateur le mieux disposé ne peut plus, de nos jours, satisfaire à tous les besoins de la famille par la seule culture familiale. De nécessité, il doit "complémenter" son revenu par la mise sur le marché d'une quantité substantielle de denrées de toutes sortes. Cette nécessité entraine certains risques. Ces risques, à moins de n'être contrôlés, peuvent à la longue porter atteinte à son indépendance, à sa liberté. Il a donc le devoir de prévenir le danger qui le menace en ayant recours aux moyens à sa portée. Le plus salutaire de ces moyens est la coopération. Déjà, la plupart de nos cultivateurs s'y sont engagés.

Mais en coopération comme dans les autres domaines, le cultivateur doit accorder préséance aux valeurs spirituelles sur les valeurs matérielles. L'idée qui doit sans cesse primer dans son association avec les autres membres de sa profession est la conservation de sa sécurité non seulement économique mais surtout spirituelle et intellectuelle.

Le rôle providentiel du cultivateur dans la paroisse, du point de vue économique, est donc de pratiquer la culture familiale, de la "complémenter", puisque besoin il y a, de certaines récoltes marchandes; d'effectuer sa mise sur le marché dans les limites de sa région et de sa province, ou, au pis-aller, dans les cadres de son pays. Autrement, il pourrait risquer de s'assigner un maitre sur lequel il n'eût aucun contrôle.

Conclusion

Nous le répétons, pour conclure, l'indépendance du cultivateur présuppose la connaissance et le respect de l'échelle des valeurs. En chrétienté, les valeurs spirituelles sont au sommet et les valeurs matérielles au bas de l'échelle. Se contenter d'une vie modeste pour sauvegarder ses valeurs spirituelles suppose un home au coeur bien trempé. C'est de cette trempe que sera le cultivateur qui entend jouer pleinement son rôle providentiel. Lui seul réussira à traverser les crises, à accepter allègrement en plus des caprices des saisons, les accidents des marchés, parfois même la mévente de ses produits. Il tiendra bon, même au prix de durs sacrifices. D'ailleurs, la liberté et l'indépendance ne s'obtiennent jamais sans sacrifices correspondants. Elles exigeront toujours une confiance aveugle en la terre nourricière, un amour réel et profond de sa profession, un respect religieux des biens terrestres, un attachement farouche à la vie, un désir ardent de collaborer à l'accroissement du genre humain.

C.-E. Couture,
Agent général de la colonisation aux Chemins de fer Nationaux du Canada, Montréal.

Marché en France pour les produits canadiens

Le lieutenant-colonel J.-H. Tremblay, dont on vient d'annoncer la nomination au poste de commissaire du commerce agricole canadien en France, en Belgique et en Hollande, a déclaré à Montréal qu'il s'attendait à une augmentation considérable de nos exportations à destination de la France, au cours des prochaines années.

Cette augmentation serait la conséquence de l'intention annoncée récemment par la France d'abandonner sa politique d'indépendance dans le domaine alimentaire et d'accroître son industrie.

Le lieutenant-colonel Tremblay est natif de Chicoutimi, mais il a habité plusieurs années à Edmonton. Il a été le premier parmi les députés à une législature provinciale à s'enrôler dans l'armée. Il a été envoyé outre-mer la même année, en décembre 1939, avec le 49e régiment d'Edmonton. Il fut le seul Canadien attaché à la mission française au quartier général du général Eisenhower.

SAINT-PAUL

Décès de la petite Huguette Charest

Jeudi le 3 janvier, à l'hôpital Sainte-Thérèse, décédait subitement la petite Huguette Charest, âgée de 7 ans et 7 mois, enfant bien-aimée de M. et Mme Edgar Charest.

Cette mort soudaine a vivement ému notre population. Quelques jours auparavant, cette charmante fillette, alors pleine de vie, se rendait accompagnée de sa jeune soeur Rita, à son cher couvent de l'Assomption pour offrir ses souhaits de bonne année à ses dévouées maîtresses. Comment eut-elle alors soupçonné, cette chère enfant à l'insouciant sourire, que l'ange de la mort devait la coucher si tôt inerte et glacée dans son minuscule cercueil blanc?

Ses compagnes de classe vinrent nombreuses s'agenouiller près de la couche funèbre où la gracieuse enfant reposait au milieu des fleurs dont l'amitié avait recouvert sa dépouille mortelle. Qu'elle était belle à voir dans la blancheur immaculée de sa dernière parure, symbole de l'innocence qui lui avait prêté des ailes pour s'enfuir loin de la terre où un souffle impur flétrit les fleurs.

Douée d'une jolie voix, Huguette remporta le premier prix pour chant lors d'un concours d'amateur pour jeunes enfants, au microphone de St-Paul.

Lundi le 7 janvier, à 10 heures au service solennel célébré par le R.P. Panhaleux, curé, assisté des RR. PP. Leduc et Forestier, o.m.i., les Rvdes Soeurs de l'Assomption chantèrent la messe de requiem.

Tous les élèves de l'école assistèrent en corps. Huguette faisait partie de la Croisade Eucharistique. Les Croisés, garçons et filles, escortèrent la dépouille mortelle à l'église. Les porteurs étaient 4 petits garçons, élèves du grade IV: Roger Plante, Oscar Martin, Paul Noël et Bernard Drolet.

La chère disparue laisse dans le deuil son père, sa mère, deux frères et deux soeurs.

Nous prions les parents, désolés de la perte d'une si chère enfant, d'accepter nos sincères condoléances. Qu'ils se consolent à la pensée que désormais un ange de plus veillera sur leur foyer, y apportant les bénédictions célestes.

FALHER

Les gagnants des récents tirages organisés au cours du bazar sont Mlle Noëlla St-Jacques, de Montréal, qui gagne le "chesterfield", le Rév. Père Patoine, d'Edmonton, gagne le rasoir électrique et M. Rodolphe Gariépy de Falher, une somme de dix dollars.

* * *

M. Conrad Côté succède à M. Lucien St-Arnaud dans la charge de percepteur de taxes du gouvernement. Il s'initie maintenant à ses nouvelles fonctions.

* * *

La semaine dernière descendaient du train les soldats Owens de Falher et Monette de Girouxville. Grâce à ses faits d'armes extraordinaires, ce dernier s'est attiré des mentions spéciales dans les journaux d'Angleterre au cours de la guerre.

* * *

M. et Mme Philippe St-Arnaud, de Jackfish Lake, Sask., en visite chez Mme Arcand.

Décès

M. et Mme Georges Comeau (née Thérèse Gagnier), de Rivière-Qui-Barre, ont eu la douleur de perdre leur bébé, Jeannette -Albertine, décédée à l'âge de 13 mois, à l'hôpital d'Edmonton, à la suite d'un accident.

L'enterrement a eu lieu à Rivière-Qui-Barre le mardi 15 janvier.

BONNYVILLE

Décès:—

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un cher bébé de deux mois chez M. Raoul Soucy. Ce cher petit Denis ne fut malade que quelques jours et malgré les meilleurs soins il mourut paisiblement comme un cierge qui s'éteint. Nos vives sympathies à M. et Mme Soucy.

* * *

La banque de Toronto a ouvert ses portes et M. Desroches, le gérant, se dit très encouragé du chiffre d'affaires qui s'annonce.

* * *

Mme Marguerite Sabourin est de retour d'un beau voyage dans l'Est. En plus de sa parenté, elle a visité le monument marquant le lieu du décès de Maurice qui mourut en Nouvelle-Ecosse, et de plus la ville de New-York. M. Raymond Sabourin poursuit ses études musicales à New-York.

* * *

Une assemblée spéciale a été demandée par un certain nombre de contribuables de l'école du village. Il s'agit de considérer si notre bureau devrait continuer à se composer de 3 membres; on pense à nommer 5 membres.

* * *

Le Dr Ayotte est de retour de son voyage dans l'Est. Il nous annonce un autre médecin assistant dans notre village. C'est le Dr Philippe Landry, de Montréal, un homme marié et père de famille. Il sera ici pour le 21 janvier. C'est ainsi que notre village grandit peu à peu.

Il nous faudrait encore un dentiste et un oculiste. Il y a un bel avenir pour eux. Y aurait-il quelque compatriote d'intéressé? Ce serait le bon temps de se placer.

* * *

La bénédiction des enfants, coïncidant presque avec la fête de la Sainte-Famille, a eu lieu dimanche. Un grand nombre d'enfants s'y rendirent avec leurs parents. Le tout fut très édifiant.

M. le curé a donné le rapport financier de la paroisse. Nous savons où nous en sommes. Les résultats sont très encourageants.

* * *

Parmi nos soldats de retour depuis peu, il y a R. Audette, M. Jalbert et M. Maurice Biron que nous sommes très heureux de revoir et à qui nous souhaitons la plus grande bienvenue.

* * *

Comme d'habitude nous avions le bonheur de fêter M. l'abbé Lapointe, curé de Beaumont, alors qu'il était dans sa famille. Un magnifique banquet chez M. Raoul Lapointe réunissait plusieurs amis intimes ainsi que les parents. Le Rév. B. Marchand et le Rév. Tardif prirent aussi part à la fête. Une belle adresse fut lue au bon père à l'occasion de son anniversaire, par le jeune Arthur Lapointe. Quelques discours bien sentis, de la musique et du chant nous firent passer une soirée très agréable.

LE MARCHE

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	39½
3 C.W.	38½
Fourrage No 1	37½
Fourrage No 2	36½

Orge—

1 C.W.	48¾
2 C.W.	48¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	177
3 C.W.	172

Bétail—

Veaux de choix	10.50 à 11.50
Bouvillons de choix	11.50 à 12.00
Ordinaires	9.50 à 10.50
Génisses de choix	10.25 à 10.75
Vaches de choix	8.00 à 9.00
Vaches de choix	7.50 à 8.25
Taureaux	6.00 à 7.75

Beurre—
No 1, 36; No 2, 34; No 3, 32

Crème—
No 1, 41 à 43; No 2, 36 à 38.

Oeufs—

Grade A large	30
Grade A medium	28
Poulettes	18 à 21

McLENNAN

L'initiation de neuf nouveaux scouts a donné lieu, dimanche soir à l'église, à une cérémonie très impressionnante. Son Excellence Mgr Routhier, o.m.i., assisté du R.P. Marsan, o.m.i., avait bien voulu pour la circonstance présider lui-même la réception et distribuer les insignes aux nouveaux initiés. C'étaient MM. Paul Dubrûle, Paul Caron, Roger Lavoie, Donald Paradis, Camille Ouellette, Aurèle Rondeau, Louis Lamothe, Edouard Lavoie. Leur directeur, le R.P. Lessard, o.m.i., reçut également l'insigne des scouts. Ce bel exemple aidera sûrement à former une élite de jeunes gens de la paroisse qui sauront, sous cette sage direction, pratiquer les avis que Son Excellence Monseigneur s'est plu à leur donner.

Après le salut, ils se rendirent au sous-sol de la cathédrale, et servirent eux-mêmes avec beaucoup de courtoisie un lunch à tous les invités.

* * *

M. Trefflé Giroux s'est rendu à Vancouver rejoindre Mme Giroux pour continuer ensuite leur voyage de repos jusqu'au sud des Etats-Unis et en Oregon pour le reste de l'hiver.

* * *

Le Dr Léo Giroux, de Dawson Creek, a passé quelques jours à McLennan avant de se rendre à Edmonton, prendre possession de son nouveau bureau de médecin.

* * *

M. Emile Dubrûle a été victime d'un douloureux accident. En travaillant à son moulin à scie, il s'est fracturé une jambe. Nos vives sympathies, et nos souhaits de prompte guérison.

STE-LINA

Le 8 janvier avait lieu le mariage de M. Emile Fournier avec Mlle Thérèse Vallée. Le marié était accompagné de son oncle, M. Albert Dion. M. Ernest Vallée accompagnait sa fille. M. Réal Vallée et Mlle Rita Dion étaient garçon et fille d'honneur. Le chant était sous la direction de Mlle Juliette Lozeau, cousine de la mariée. Le dîner fut servi chez M. Ernest Vallée. Le soir une réception à la salle réunissait toute la parenté et les amis.

* * *

L'école Bellerive qui n'a pas été encore ouverte, doit recevoir une maitresse vers la fin du mois.

* * *

M. Camille Boutin est retourné aux chantiers avec ses engagés et bientôt toute son installation sera à point pour commencer à scier.

* * *

MM. Sylvio Jodoin, Roland Martin et d'autres ont l'intention de s'organiser en compagnie pour se procurer un "Bulldozer" afin de faciliter le travail de défricher la terre.

* * *

M. V. Tessier et M. B. Steeple, de St-Paul, étaient de passage dans la paroisse dernièrement.

* * *

Plusieurs achats de terre s'annoncent à l'horizon. Ceux qui veulent profiter de bonnes conditions, feraient bien de venir s'informer au plus tôt.

* * *

Baptêmes:—

Joseph-Jean-Paul-Clément, enfant de René Dubeau et Jeanne Charbonneau, né le 13 décembre. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Mahé.

* * *

Florence-Marie-Anne, née le 18 décembre, enfant de Arthur Brisson et Armande Dubeau. Parrain et marraine: M. et Mme René Gagné.

* * *

Fred Albert, né le 28 novembre, enfant de Edouard Ginther et Flora Rivard. Parrain et marraine: Steve et Mlle Marguerite Kaplan.

Une autre église sera consacrée

Québec. — Une autre église de la ville de Québec sera consacrée en mai prochain. Il s'agit de l'église de Saint-Charles-de-Limoilou.

Cette cérémonie fixée au vendredi, vingt-quatre mai, sera présidée par Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec.

Une semaine de prières préparera cette consécration.

"En chômage pour toujours"

Ottawa. — Le général Dwight-D. Eisenhower a dit ici au club Canadien qu'il n'avait plus qu'un objectif dans la vie: "Mettre les gens de ma profession en chômage pour toujours". Dans son discours, il a demandé aux nations du monde de s'unir pour régler leurs différends.

Ligue de la Victoire No 22

Classement au 14 janvier

	PJ	PG	PP	PN	PtsP	PtsC	Total
Legal	8	7	1	0	46	23	14
Clyde	8	4	4	0	35	40	8
Vimy	7	3	3	1	27	22	7
Westlock	7	2	4	1	21	26	5
Morinville	8	2	6	0	12	29	4

DONNELLY

Décès de M. David Côté

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. David Côté, survenue jeudi le 10 janvier, à l'hôpital de McLennan, avec tous les secours de notre religion catholique, entouré de son Père Curé, de quatre religieuses, et de ses enfants.

Agé de 85 ans, le défunt laisse son épouse, 7 enfants, 50 petits-enfants, et 9 arrière-petits-enfants.

Son service fut chanté par Son Exc. Mgr Routhier, à 10:00 heures lundi le 14 janvier, à Donnelly.

LEGAL

Dimanche avait lieu l'assemblée annuelle de la paroisse. Après avoir fait l'appel des Morts de l'année et récité les prières accoutumées, M. le curé donna le rapport démographique et économique de la fabrique. La visite annuelle a révélé l'établissement de 268 familles catholiques, dont 240 parlant français. La population est réduite à 1,235 personnes, 715 adultes, 520 jeunes, 306 aux écoles. Une trentaine de familles ont émigré durant l'année. Il y eut 9 mariages, 44 baptêmes, 9 sépultures, 3 bébés, 6 adultes; Jérôme Baert, Marie Montpetit, Joseph Ouellette, Mary Lavoie, Léa Carrière, Aimé Caouette.

* * *

M. Achille Durant, de Diligence, fut choisi marguillier par acclamation en remplaçant M. Dominique Montpetit dont les cinq ans d'excellents services se terminaient avec l'année. Le Conseil est maintenant composé de MM. Ernest Létourneau, Patrick Montpetit, Roméo Proulx, Joseph Demers et le nouvel élu M. Durant.

* * *

Jeudi, dans l'intimité de la famille, Mlle Pauline Laporte, fille de Mme Marguerite Laporte et de feu Philippe Laporte, épousait M. Gustave Krause de Prince Rupert, où le jeune couple demeurera. Mme Laporte et M. Stan. Nadeau servaient de témoins aux aimables époux. Etaient aussi présents: Mme S.-H. Hétu, de Prince Rupert, les jeunes Philippe et Jean Laporte, respectivement soeur et frères de la mariée.

* * *

Le même jour, une assemblée spéciale et nombreuse se tenait à la salle. M. Laurent Hébert et M. J.-T. Armstrong, de la Coopérative de l'Alberta furent les orateurs invités, ainsi que M. le curé Nestor Therrien, fondateur des cercles d'études, il y a quatre ans. Le but de la réunion était de réaliser un projet de coopérative d'achat au village. M. Roméo Lamothe, gérant désigné, se tenait au "telonium" et recevait les souscriptions.

* * *

Après quatre années de vie que l'on mène dans le régiment des Hussards, le jeune vétéran Thomas Proulx, fils de Wilfrid, frère d'Edouard, est revenu de la grande guerre. Il a bonne mine, comme tous les Proulx qu'il visite, tant à Vimy qu'à Legal.

* * *

M. Edouard Pahud, maintenant de Calder, bien connu à Diligence, était en visite dimanche, chez M. Irénée Préfontaine et chez M. Robert Montpetit.

* * *

Au temps des fêtes, M. et Mme Conrad Beaudoin, sont venus de Wetaskiwin, en nouveaux mariés, visiter leurs parents Mme Martineau, Mme Potvin, Mme Ernest Létourneau, Mme J.-B. Coulombe.

* * *

Mme Albert Montpetit vient d'apprendre le décès imprévu d'un de ses frères d'Ottawa, M. Joseph Barnabé, 61 ans, bien connu dans le monde des affaires et du sport. Un détail que les journaux rapportent et que l'on peut mentionner respectueusement: M. Barnabé est mort à la table de Bridge en défendant joyeusement un cinq en pique, doublé, regrettant, à l'instant, de n'avoir pas redoublé. "Si on savait l'heure à laquelle la mort doit venir. . ." Luc, 12; 39.

LA COREY

Dimanche dernier, M. Hervé Robert fut choisi syndic de la paroisse en remplaçant Pierre Lauzon sortant de charge. Nos félicitations au nouveau syndic. Ses collègues sont MM. J.-B. Verrier et A. St-Pierre.

* * *

Mme Pierre Lauzon fut opérée pour appendicite, à Bonnyville, ces jours derniers. Egalement à l'hôpital St-Louis, Mme Cyrille Chouinard (née Georgette St-Pierre) qui a donné naissance à son premier né. C'est un garçon.

* * *

M. Rolland Duchesne s'est décidé d'aller chercher de l'emploi ailleurs.

* * *

M. Rolland Limoges est attendu cette semaine de Calgary, libéré de l'armée. Il sera employé au magasin de son père.

* * *

Mlle Loretta Robert est revenue d'un voyage de fêtes à Vegreville chez ses parents. Son frère Raymond l'accompagnait.

* * *

M. Lucien Hamel a la visite d'une de ses soeurs de Saint-Paul.

L'enrôlement dans la nouvelle armée

Ottawa. — La liquidation de l'armée canadienne du temps de guerre et la formation d'une force terrestre pour le temps de paix, sont pour le cabinet fédéral un problème presque aussi épineux que celui de la conscription qui a surgi au cours de ces dernières années. Cependant, ce problème n'est pas aussi urgent que celui de la conscription.

Les autorités admettent franchement que l'enrôlement dans la nouvelle armée du temps de paix est plutôt lent. La réponse des militaires au ministère de la Défense, qui leur a proposé de conserver leur uniforme et de s'enrôler de nouveau pour le service du temps de paix, a été si faible que le cabinet a décidé de considérer avec attention la question du retrait de l'armée d'occupation canadienne en Allemagne avant la date prévue, soit avant le 30 juin 1946. Le gouvernement songerait à rapatrier les 25,000 soldats d'occupation dès le 31 mars prochain.

L'armée canadienne du temps de paix doit se composer de 20,000 à 25,000 hommes. On ignore combien de soldats de l'armée du temps de guerre ont répondu jusqu'ici à l'appel du ministère de la Défense, mais on sait que les résultats du recrutement sont peu brillants.

Le Saint Evangile

2e dimanche après l'épiphanie

EVANGILE

(S. Jean, chap. 11, v. 1 à 11)

En ce temps-là, Il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses disciples. Et, le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs: Remplissez ces vases d'eau; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maître du festin; et ils lui en portèrent. Dès que le maître du festin eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux, et lui dit: Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus: il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

REFLEXIONS

Le premier miracle de Jésus-Christ s'opère par l'entremise de la sainte Vierge; elle s'aperçoit avant tout autre du besoin des époux: elle se hâte d'en prévenir son Fils, sans même en être priée; elle prévoit tout, elle va audevant de tous les obstacles. Or, ce qu'elle fit autrefois, elle le fait encore aujourd'hui. Du haut des cieux, elle connaît nos besoins, elle veille aux intérêts de nos âmes, elle sollicite pour nous la tendresse de Jésus-Christ. Aimons une mère si vigilante et si bonne. Comme les serviteurs de Cana, soyons dociles à ses conseils, et tout nous sera accordé; car sa puissance égale sa bonté. Malgré la réponse sévère en apparence, par laquelle Jésus-Christ voulait devant le peuple rappeler sa divinité, elle connait trop bien son empire sur le coeur de son Fils pour ne pas se tenir sûre d'être exaucée. Aussi dit-elle sans hésitation aux serviteurs: Faites tout ce qu'il vous dira. Et, à sa prière, Jésus avance l'heure qu'il avait marquée pour commencer ses miracles: il change l'eau en vin. O Mère! qui n'avez jamais éprouvé de refus, intercédez pour nous, pauvres pécheurs. Nous avons besoin d'un changement non moins miraculeux que celui de Cana. Nos coeurs sont tièdes, lâches pour le bien, sans amour pour Dieu: que, par votre intercession, ils soient changés en des coeurs humbles, pieux, zélés pour toutes sortes de bonnes oeuvres! Et, par vous, Jésus fera de nouveau éclater sa gloire.

M. Emilien Ménard est décédé à 83 ans

Le 6 janvier dernier, M. Emilien Ménard décédait à Edmonton, à l'âge de 83 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils et trois filles: MM. Narcisse et Ulric Ménard, de Berny, Alta, M. Réné Ménard, de Plamondon; Mme W. Gauthier, de Plamondon, Mlle Yvette Ménard et Mlle Jeanne Hébert, de Berny. Le défunt, ancien résident de Saint-Albert, était allé s'établir à Berny en 1915. Le service funèbre eut lieu à Plamondon. La maison Connelly-McKinley était en charge des funérailles.

BEAUMONT

Le 13 janvier eut lieu la bénédiction des enfants; grand nombre sont venus, plusieurs ne purent à cause de maladie et de mauvais chemins, car nous avons eu plus de vent que nous n'avons pas eu de l'hiver. Après la messe l'on pouvait voir une dizaine d'autos à notre porte qui avaient peine et même ne pouvaient passer et le soir c'était fermé pour un bout, de l'ouest à l'est; le trafic se continuait du sud à la capitale; aujourd'hui un peu plus froid mais beau; les chemins seront sans doute ouverts avant longtemps.

* * *

Mme Charles Magnan est toujours à l'hôpital.

* * *

Dimanche, à l'église, vente de bancs de ceux qui sont partis; inutile de dire qu'ils se sont bien vendus.

* * *

Vendredi avait lieu une assemblée dans le presbytère. M. Louis Normandeau, venu parler sur l'établissement des jeunes, fut présenté par M. Alexandre Bérubé, notre président du cercle d'A.C.F.A. de Beaumont. L'on discuta sur le placement des jeunes Canadiens français retour du front ou autre qui voudraient se placer dans une centre canadien-français. L'on fit l'évaluation du terrain en moyenne. En même temps eut lieu l'élection des officiers d'A.C.F.A. du cercle de Beaumont. Président, M. Alexandre Bérubé; vice-président, M. Joseph Leblanc; secrétaire, M. Eugène Bérubé; conseiller: MM. Albert Rivard, Ernest Gobeil, Alcide Magnan, René Lavigne. Après l'élection l'on continua à discuter la question de l'établissement sur les terres. M. Joseph Leblanc, vice-président, appelé à dire quelques mots dit qu'il n'y avait pas trop de terrain à Beaumont pour placer les jeunes Beaumontois si ceux-ci veulent se placer sur des fermes; il parla aussi de la formation d'un syndicat afin que si l'une ne peut pas acheter seul, en se groupant l'on peut faire quelque chose qui plutôt de nuire aiderait aux jeunes. Après une assez longue discussion il fut décidé que ce serait discuté de nouveau par le cercle local. M. l'abbé Normandeau, présent, adressa la parole et donna un résumé de la formation des paroisses de la région du Lac-La-Biche, au nord de la capitale. M. Arcouette, secrétaire général, a fortement appuyer la formation d'un syndicat ou autre chose qui aiderait à placer quiconque aimerait rester dans ce district qui a l'avantage d'un marché proche. M. le curé Lapointe dit aussi quelques mots et félicita l'assemblée de traiter de choses si importantes dans l'intérêt de la paroisse. Il dit aussi que c'est dans pareilles discussions que l'on finit par se comprendre et travailler ensemble au bien commun. Ensuite M. William Hérard exprima sa satisfaction d'avoir pris part à cette assemblée qui permet à chacun de discuter son idée au profit de tous. M. le président déclara l'assemblée close et chacun s'en alla content; et nous qui sommes, on pourrait dire dans les coulisses, nous attendons les résultats et sommes prêts à appuyer dans la mesure du possible.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE VANCOUVER

Ceux qui prirent part à la soirée sociale du 12 janvier se sont déclarés enchantés; l'assistance était nombreuse, la musique satisfaisante; il y avait des nouveaux venus et quelques visiteurs des provinces voisines. La prochaine soirée sociale prendra place le 20 janvier à la salle des Forestiers, Broadway et Kingsway. La plus cordiale bienvenue vous attend, et croyez bien que votre support moral aussi bien que votre support financier est vivement apprécié; le tout nous aidera à réaliser le plus tôt possible les projets qui nous sont chers.

* * *

L'Exécutif du Cercle canadien-français de Vancouver organise un banquet de réception en l'honneur de M. le Consul de France et de Mme Charles Claudon pour le 23 janvier à l'hôtel Georgia. Adressez-vous à M. Roger Allard pour vous procurer des billets.

* * *

Mlle Betty Baril, qui était employée à un poste de radio dans l'Est, est venue prendre résidence chez ses parents M. et Mme Dan Baril. Nous sommes heureux d'accueillir cette compatriote qui possède les beaux talents de cantatrice et de musicienne.

* * *

Visiteurs de St-Paul, Alberta: Mlle Ernestine Boisjoli, qui fait partie du personnel de l'école St-Paul, a passé la saison des Fêtes avec ses quatre soeurs et ses nombreux amis de St-Paul. Elle est retournée à Edmonton par avion.

* * *

M. et Mme A. Dupré et M. et Mme G. Giguère sont à la côte pour un mois; ils visitent des parents et amis de New-Westminster, Maillardville, Vancouver et ils iront à Victoria pour quelques jours.

* * *

M. et Mme A. Girard et leur beau-fils, M. Brosse, sont venus d'Edmonton par avion en visite de surprise à Noël chez leurs parents, M. et Mme Léonard Girard. Mme Albertine L'Heureux, fille de ces derniers, restera deux mois chez ses parents.

* * *

De Saskatoon, Sask., sont venues Mme Clarence Baril qui visite en ce moment ses parents, M. et Mme Dan Baril, et Mlle Belisle est chez sa mère, Mme F. Marchand, pour quelques semaines.

* * *

Naissance:— M. et Mme G. Gates annoncent la naissance de leur premier fils, Richard Francis, né le 28 décembre. Nos félicitations aux heureux parents ainsi qu'aux grands-parents, M. et Mme A. Masson.

* * *

M. Henri Daigneault est arrivé de l'Est et dans deux semaines doit aller chercher sa famille dans l'Alberta pour venir prendre domicile à Vancouver.

* * *

M. et Mme Jos. Gagnon, leur fils Benoit, H. et A. Beauregard, Mme D. Bougie, Mme M. Seale et H. Daigneault assistèrent à la soirée sociale de Maillardville dimanche et nous disent que la soirée remporta un beau succès.

Suite de l'enquête sur la dénatalité

Londres. — Un million six cents mille femmes mariées aideront la Gde-Bretagne à constater si on peut s'attendre à une baisse graduelle de la population en ce pays.

Le 21 janvier, 13,000 volontaires, en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles, commenceront à interroger les ménagères. Le gouvernement se basera sur leurs réponses dans la politique future sur les allocations familiales, l'aide à l'enseignement, le logement, dont le but est de maintenir et d'augmenter le taux de la natalité, actuellement beaucoup plus bas que ce que la Grande-Bretagne désirerait.

La commission royale, chargée de l'enquête, a expliqué qu'il n'y aura pas "d'indiscrétion" et qu'on ne posera pas de questions telles que celle-ci: pourquoi un époux et une épouse ont-ils décidé de restreindre la famille?

L'épouse devra donner son âge, la date de son mariage, la date de naissance de ses enfants et l'occupation de son mari. Avec ces réponses, les statisticiens prépareront un rapport sur la population; selon les experts, le rapport renfermera toutes les réponses des 1,000,000 femmes interviewées.

Annonces classifiées

Cette armée serait rapatriée plus tôt

Londres. — Le rôle du Canada dans l'occupation de l'Allemagne se terminera le 31 mars prochain, trois mois plus tôt qu'il n'avait été précédemment annoncé, a-t-on appris ici.

(A Ottawa les quartiers généraux de l'armée et de l'aviation de même que le ministère des Affaires étrangères n'ont fait aucun commentaire à ce sujet).

Les effectifs de l'armée d'occupation sont présentement de 25,000 soldats et officiers, plus 10,000 membres de l'aviation canadienne.

Il y a, à l'heure actuelle, certaines raisons de croire que les quartiers généraux du feld-maréchal Montgomery se préparent à organiser le rapatriement des forces d'occupation canadiennes pour le 31 mars.

La date que l'on mentionnait généralement était le 30 juin: il s'agit donc d'une avance de trois mois.

L'Ontario ne cédera pas ses droits

Toronto. — Le premier ministre Drew a défendu le mémoire, soumis par son gouvernement au fédéral, dans une causerie prononcée à l'Empire Club de Toronto.

"Jusqu'ici, a-t-il dit, plusieurs ont critiqué nos propositions et il est curieux de constater que dans plusieurs cas, ceux qui les ont attaquées le plus vigoureusement ont ajouté qu'ils ne les avaient pas lues."

Le gouvernement fédéral a la responsabilité d'administrer les affaires de tout le pays, tandis que les gouvernements provinciaux ont charge de territoires limités mais ils sont "des partenaires dans le vrai sens du mot". Le gouvernement fédéral est le partenaire le plus important, mais dans son domaine chaque gouvernement et chaque législature est autonome.

Les 4,000,000 de personnes d'Ontario forment une minorité dans la confédération et "nous avons des droits minoritaires à protéger qui sont aussi importants pour nous que le sont les droits de minorité des autres parties du Canada". Les gouvernements provinciaux ont des droits exclusifs en vertu de la constitution sur l'éducation, les droits civils, les droits de propriété, l'administration de la justice sur les affaires municipales, le développement des ressources et "la plupart des autres choses qui touchent notre vie quotidienne".

"Je déclare solennellement que la province d'Ontario n'abandonnera pas ses droits et ses pouvoirs de minorité dans ces domaines très importants au profit d'une autorité centrale qu ipeut à un moment donné avoir une majorité tout à fait antipathique à notre manière de vivre".

Un mont chauve

Ottawa. — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé que le mont Castle des Rocheuses, près de Banff, recevra le nom du général Eisenhower. M. King a annoncé la nouvelle en remerciant le général qui venait de prononcer un discours au Club Canadien d'Ottawa.

"Je suis certain qu'il doit s'agir d'un mont chauve", a dit Eisenhower en faisant une allusion humoristique à sa propre calvitie. Effectivement les photographies de cette montagne démontrent que le "Mont Eisenhower" est formé exclusivement de pics de roc solide et entièrement dénudé.



Les Canadiens français d'Edmonton et des environs apprendront avec plaisir que notre compatriote, M. Léo Ayotte, vient d'ouvrir un bureau en notre ville, dans la bâtisse "Institute Press" sur la 109e rue, à quelques pas de la "Survivance".

M. Ayotte réside dans notre région depuis 1929, alors qu'il faisait partie du personnel de la Banque Canadienne Nationale à Edmonton, St-Albert, St-Paul, Legal et Bonnyville. Réalisant la nécessité d'un bureau de comptabilité pour les nôtres, il sera à l'avenir au service du public pour ce qui concerne spécialement les rapports sur la taxe d'Impôt "Income Tax".

Il nous fait plaisir de recommander M. Ayotte à tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Son expérience dans la tenue de livres autant que dans le monde des affaires est une garantie qu'il saura vous aider et donner satisfaction. Nos meilleurs voeux de succès.

Un chemin de Croix près de l'Oratoire

Montréal. — Le R.P. Elphège Brassard, de la Communauté des Pères de Sainte-Croix, a révélé que les travaux d'érection d'un gigantesque chemin de Croix, sur les flancs du Mont-Royal, non loin de l'Oratoire St-Joseph, sont maintenant commencés.

Ce grand ouvrage d'art religieux comportera des personnages sculptés d'une grandeur dépassant celle de l'homme moyen. De fait, ces personnages seront une fois et demie plus grands que nature. L'oeuvre illustrera les sept douleurs de la Très Sainte-Vierge et sera érigée dans un jardin contenant un étang artificiel.

Les plans de construction de cet ouvrage d'art religieux ont été dessinés par l'architecte Frederick Tood. Au nombre des artistes sculpteurs chargés de faire surgir les personnages religieux, se trouve le sculpteur canadien-français, Louis Parent. Un musée et un bureau d'administration seront aussi construits.

Session de 14 février

Le premier ministre E.-C. Manning a annoncé que la session de 1946 de la 10e Législature de l'Alberta s'ouvrira le 14 février. Cette session doit durer de 5 à 6 semaines.

Des négociations

Detroit. — La compagnie Ford Motor et ses employés affiliés au C.I.O. ont repris leurs négociations, en vue de conclure une nouvelle convention de travail.

Jus d'orange déshydraté

Boston. — On vient de mettre au point un procédé pour déshydrater le jus d'orange au moyen du vide que l'on utilise au lieu de la chaleur afin de ne pas perdre l'arôme et les vitamines C. Le produit fini est en poudre dans des boites empaquetées sous la pression du vide. Une boite de 7 livres équivaut à 90 livres d'orange.

Lisez et faites lire la Survivance

CALGARY

Parmi les visiteurs venus de l'étranger pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An nous avons remarqué M. le Docteur et Mme Beauchamp (Thérèse Beauchemin), d'Edmonton, accompagnés de Mme Beauchamp, mère. Ils furent reçus à domicile chez M. le Docteur et Mme Beauchemin.

Mlle Annette Plotkins, institutrice au couvent de Legal, est venue pour les fêtes chez ses parents M. et Mme L.-L. Plotkins.

Mlle Louise Beauchemin, élève du couvent de Legal, est aussi venue pour les vacances.

M. Laurent Despins, de l'Université de l'Alberta, et Clément, du Juniorat Saint-Jean, étaient chez leurs parents M. et Mme Jules Despins.

Le caporal Jacques Auclair, fils de M. et Mme J. Auclair, est venu de la côte du Pacifique où il est stationné depuis déjà quelques années passer quelques jours chez ses parents.

Mme A. Cunningham a eu la visite de son fils l'aviateur Cunningham stationné à Grande Prairie.

* * *

Le jour de Noël à 10:30 heures du matin fut béni le mariage de M. Roland Leclerc et de Mlle Pierrette Dandurand. La cérémonie eut lieu à la paroisse et fut présidée par M. le curé. M. Georges Simonin servait de témoin au marié et la mariée était accompagnée par son père M. Ulric Dandurand. Il y eut réception chez M. et Mme Dandurand dans l'après-midi. Les nouveaux mariés ont établi domicile à Calgary. Nos meilleurs voeux de bonheur sont offert au nouveau couple.

* * *

Bienvenu au soldat Albert Schmidt, fils de M. et Mme C.-P. Schmidt. Soldat Albert est revenu d'outre-mer, bien portant, deux ans de service actif.

Aussi revenu de la guerre, M. Paul Dubuis qui faisait partie de la marine des Français combattants.

Mme Levangier du Sanatorium a passé le jour de Noël chez M. et Mme J.-Eddy Leblanc.

Quoiqu'en retard il faut dire que nous avons eu, encore une fois, une jolie messe de minuit et les chantres ont droit à tous nos remerciements. Maître Lucien a aussi droit à sa part de remerciements car, par son talent artistique, il a su faire une jolie crèche qui fit l'admiration de tous et fut l'une des plus belles de toutes les paroisses de la ville.

La visite du Jour de l'An faite à domicile par les accoutumés qui cette année avaient recruté un nouveau membre), fut, dit-on, des plus belles. Il y eut chant et récitation à chaque endroit visité par ce nouveau recrue. C'est que nous en avons de ces talents parmi les nôtres.

* * *

M. et Mme Georges Simonin, accompagnés de Mme U. Dandurand ont fait une promenade de quelques semaines à Lafond chez la soeur de Mme Simonin.

Nos meilleurs souhaits de réussite vont à Mme Past qui a récemment ouvert un salon de beauté au numéro 507-19ème avenue ouest.

* * *

Nous regrettons d'apprendre que Mme Jubinville a eu un fâcheux accident. Elle glissa sur le pavé et se fractura le poignet du bras gauche.

* * *

Mme Victor Despins qui a dû passer quelques semaines à l'hôpital est revenue à domicile. Son état de santé semble s'améliorer peu à peu.

* * *

Le soldat André Rostaing, fils de M. et Mme P. Rostaing, qui a fait les campagnes d'Italie et de France, est maintenant étudiant à l'Université de l'Alberta.

* * *

Jeudi le 24 courant nous aurons l'honneur d'avoir un distingué visiteur à Calgary, M. Pouliot, doyen de l'Université Laval et un des directeurs de la radiodiffusion canadienne, sera reçu à un banquet intime donné en son honneur. A ce propos vous aurez de plus amples informations dimanche prochain.

* * *

A l'occasion de leur anniversaire de mariage, M. et Mme André Despins ont reçu le 8 courant à un diner, à domicile, Mme Marie Hoad, Mme A. Schmidt, fillette Paulette et bébé, M. et Mme Maclure, M. et Mme Lampron, M. F. Dallaire et Mlle D. Hoad.

* * *

Mme Cunningham a reçu à domicile dimanche soir passé M. et Mme E. Gilmour, ainsi que M. et Mme Lampron.

M. Milton Martin, homme d'affaires bien connu de notre ville, vient d'être réélu pour la 16ème fois président du Comité d'Urbanisme d'Edmonton.

Savants allemands qui retournent chez eux

Washington. — Onze savants allemands qui avaient travaillé sur la puissance atomique, et qui furent envoyés aux Etats-Unis, le printemps dernier, par les autorités anglo-américaine, ont reçu la permission de rentrer en Allemagne, à condition qu'ils ne sortent pas des zones anglaise et américaine d'occupation.

Nombre de grèves aux Etats-Unis

Washington. — Le département du Travail a annoncé qu'il y a eu 4,600 grèves aux Etats-Unis en 1945, soit 346 de moins qu'en 1944. Cependant le nombre des grévistes, en 1945, a été plus grand que ceux de 1944, soit 1,209,363 de plus.

Le directeur de la police fédérale aux Etats-Unis dénonce le communisme

New-York. — J.-Edgar Hoover, directeur de la police fédérale américaine, a affirmé que l'"American Youth For Democracy" reflète toutes les fins sinistres du parti communiste aux E.-Unis.

Hoover a porté la parole après avoir reçu la médaille de 1945 du Club des Champions, décoration accordée annuellement par l'Association de la jeunesse catholique de l'archidiocèse de New-York à quiconque se dévoue particulièrement pour les jeunes.

Hoover a loué l'Association de la jeunesse catholique, principalement parce qu'elle s'est jointe à d'autres mouvements américains pour combattre la vague croissante des crimes aux Etats-Unis.

"Mais un autre mouvement de jeunes, connu sous le nom d'"American Youth For Democracy" dissimule mal en lui les mauvais principes et la corruption du parti communiste américain. Ce mouvement de jeunesse convertirait notre pays de liberté en un Etat totalitaire et athée, où les adversaires de la démocratie pourraient agir à leur guise. Quoi qu'il arrive, quand 30,000,000 de catholiques américains affirment quelque chose, toute la nation doit faire une pause et écouter. Il n'y a que 100,000 communistes organisés et bien disciplinés, mais ils sont poussés à l'action par un fanatisme extraordinaire".

S. Em. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, qui reçut la médaille l'an dernier, a déclaré en remettant la décoration à Hoover: "Sauver la jeunesse des Etats-Unis, c'est aussi sauver tout le pays".



Parmi les élèves de l'Université de l'Alberta qui se sont placés au premier rang, on compte deux jeunes catholiques: M. le Docteur René Boileau, qui a mérité le prix "Harrison mémorial" et Docteur Loretta Klasen, de Bruno, Sask., l'une des rares femmes à recevoir son degré en Art dentaire. M. le Docteur Boileau est le fils de M. et Mme A. Boileau, de la 100ème avenue, Edmonton.

Avis aux créanciers

Sucessions de feu Toussaint Bazinet et de feue Rosalba Bazinet, son épouse, de Lamoureux, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Toussaint Bazinet décédé le 10 décembre 1945 et contre la succession de Rosalba Bazinet, décédée le 13 décembre 1945, sont tenues de faire à Me **Paul-E. Poirier**, avocat de l'administrateur Rosaire Bazinet, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 20 février 1946 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'administrateur distribuera les biens des défunts entre les ayants droit ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 28 décembre 1945.

Paul-E. Poirier,
avocat de l'administrateur,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Edmonton-Nord

Paroisse Saint-François

Depuis quelques semaines, aucune nouvelle de la paroisse Saint-François ne fut publiée. Il ne faut pas croire que toute activité a cessé; au contraire, il y en eut beaucoup. Durant le temps des Fêtes les offices religieux furent bien suivis. A la fête de l'Epiphanie, un ancien curé, le R.P. Hyacinthe, donna en anglais et en français un sermon approprié à la célébration du jour. Dimanche le 13, le R.P. Raymond Pennafort, curé, donna le rapport annuel des finances de la paroisse et un aperçu des futures améliorations. Depuis deux ans, les paroissiens de Saint-François ont manifesté une belle coopération et il est à souhaiter qu'ils continueront à se montrer aussi généreux.

Le C.Y.O. Senior avait organisé une promenade en traineau suivie d'un souper aux fèves. Ce fut un succès. Environ cent cinquante jeunes y prirent part.

Le même club, dernièrement, fit des élections pour la nouvelle année. M. Marcel Demers demanda à être relevé de sa fonction et M. Louis Voghell fut élu président. M. Hubert Landry fut réélu vice-président et Mlle Bernadette McKinnon secrétaire. Mlle Gloria Mann fut nommée trésorière. A tous, nous souhaitons plein succès.

Le C.Y.O. Junior a fait lui aussi ses élections pour la nouvelle année. M. Réginald Hétu demeure président, Mlle Thérèse Elniski devient secrétaire et Mlle Betty Slizis, trésorière. Actuellement les jeunes sont à organiser une promenade en traineau pour vendredi le 25 janvier.

Dimanche soir, le 13 janvier, la chorale Saint-François eut son souper annuel au sous-sol de l'église. Quarante membres et invités prirent part à l'excellent banquet. Les invités d'honneur étaient le R.P. Alphonse, supérieur des Pères Franciscains, le R.P. Wenceslas, recteur du Collège Saint-Antoine, le R.P. Philibert-Marie, aide du Père curé dans un grand nombre d'oeuvres paroissiales. Le R.P. Curé bénit les tables et présida le banquet. En reconnaissance de son dévouement, les membres de la chorale présentèrent une riche sacoche à Mme Marion Niziol, notre talentueuse organiste. Des discours furent prononcés par les membres du clergé, les membres de la chorale et des invités. Ces discours enjoués furent chaudement applaudis par les convives. Tous soulignèrent l'esprit de famille qui règne dans la paroisse composée de si nombreuses nationalités. Plusieurs suggestions furent faites au bénéfice de la paroisse et de ses oeuvres. Ces suggestions seront bientôt mises en exécution.

L'une des suggestions comprenait l'établissement d'une caisse populaire à Edmonton Nord. Des arrangements sont faits pour étudier la question et la mettre en marche. Nous demandons à tous les intéressés de surveiller la prochaine nouvelle concernant la caisse populaire, qui sera connue dans quelques jours.

Avez-vous vou la magnifique crèche dans l'église Saint-François, Edmonton Nord?

Départ de Japonais

Ottawa. — Le premier groupe de Japonais déportés du Canada partira bientôt, à une date qui n'a pas encore été déterminée. Ce contingent comprendra de 800 à 900 personnes, et il semble que la possibilité d'intervention juridique pour tenter d'annuler les arrêtés ministériels touchant la déportation, ne changera rien à ces départs.

$500 pour remplacer

Toronto. — M. Russell-T. Kelley, qui a été nommé récemment ministre de la Santé de l'Ontario, a dit qu'il offrait $500 à celui qui pourrait écrire un chant pour remplacer "O Canada" comme hymne national.

L'établissement des jeunes

8e leçon: Nécessités et caractères d'une politique de colonisation

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C.

Nécessité d'une politique de colonisation

L'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis durant plus d'un siècle; la désertion des campagnes qui se fit concurremment avec cet exode, et qui s'accéléra surtout à partir de 1920 jusqu'à 1940; les mouvements irréguliers de colonisation et les nombreux échecs qu'y subirent nos familles démontrent à l'évidence qu'il n'y a jamais eu dans la province de politique de colonisation, autrement dit, de **règle de conduite** pour l'établissement des familles. Cependant, parce que l'homme a droit à l'usufruit des ressources naturelles, parce qu'il est tenu de collaborer à l'agrandissement du genre humain, il est nécessaire à tout peuple qui entend vivre d'avoir une politique de colonisation.

Caractères de cette politique

Pour qu'elle soit efficace, une politique de colonisation doit revêtir certains caractères principaux. Elle doit être:

1.—Humaine;
2.—Familiale;
3.—Régionale;
4.—Permanente.

1.—Humaine

Pour être humaine, une politique de colonisation doit pourvoir au développement normal des qualités physiques et morales de l'homme. Et vu que l'homme a des droits et des devoirs, elle doit lui permettre le plein exercice de ces droits et de ces devoirs. Mentionnons entre autres le droit de l'homme à la liberté, à la propriété, à l'indépendance et à l'initiative personnelle. A ces droits correspondent des devoirs, des responsabilités. Par exemple, l'homme a, d'un côté, droit à la vie; de l'autre, il a le devoir de travailler; il a en même temps l'obligation d'accepter de bon coeur les peines qui se rattachent à son travail.

2.—Familiale

Une politique de collaboration, pour être familiale, doit rendre possible la mise en valeur d'un domaine ou l'établissement définitif de la famille, par la main-d'oeuvre familiale. Elle doit aussi répondre à tous les besoins de la famille, donc à ses besoins.

a) d'ordre spirituel ou religieux;
b) d'ordre social;
c) d'ordre économique.

a) D'ordre spirituel ou religieux:

La famille catholique ne peut se passer de la présence continuelle du prêtre; elle en a sans cesse besoin. Aujourd'hui ce sera pour un baptême, demain pour un mariage, après-demain pour une sépulture. Pour entretenir leur vie spirituelle, les familles doivent participer régulièrement aux offices religieux; elles doivent fréquenter les sacrements. Par ailleurs, le prêtre doit être toujours là pour maintenir les familles en haleine, pour supporter leur courage, pour créer dès les débuts de la colonie nouvelle un esprit paroissial. La présence constante du clergé a rendu possible le développement prodigieux de l'élément français en ce pays. Demain ne sera pas différent d'hier. Le clergé continuera de jouer une part active dans la multiplication des foyers chrétiens.

b) D'ordre social:

Par la force des circonstances, les familles doivent avoir des relations assidues puisqu'elles ont des devoirs communs à remplir. Il leur faudra d'abord s'occuper de **l'instruction** et de **l'éducation** de leurs enfants. Les parents qui ont du coeur ne pourront pas souffrir l'absence d'écoles dans les colonies nouvelles. Ils s'attendront, à bon droit, de pouvoir confier leurs enfants à des éducateurs ou des éducatrices compétents. Ils voudront que l'école collabore avec eux dans l'attachement de leurs enfants à leur nouveau mode de vie, à leur pays d'adoption. Si l'école ne secondait pas les parents dans le but qu'ils se sont fixé, les sacrifices consentis deviendraient inutiles.

Les parents ont aussi le devoir de veiller sur la santé de leurs enfants. En cas de maladie, ils voudront sans tarder leur fournir les soins requis. Il faut donc à cette fin qu'il y ait dans les colonies nouvelles des dispensaires, des hôpitaux, des sanatoriums capables de protéger la santé de la population.

Pour mener à bien les activités de la paroisse, il faudra mettre sur pied des **organismes sociaux** divers. Ces organismes de nos jours répondent à des besoins. Ils font appel aux hommes, aux femmes, aux jeunes gens et aux jeunes filles. Leur but est de **permettre aux membres** de ces divers groupements **de perfectionner leurs connaissances en vue de mieux SERVIR la société**, d'y jouer un rôle plus utile. Tous ces organismes sociaux doivent concourir au bien commun et s'adapter à la région. Nous pourrions mentionner ici les caisses populaires, les caisses scolaires, les cercles de l'U.C.C., de l'U.C.F., de jeunes garçons ou filles. Il faudrait ensuite pourvoir nos régions d'institutions culturelles et artistiques. Même dans les colonies les plus reculées, l'on trouvera des artistes soit en musique soit en peinture, soit en sculpture, etc. Tous ces talents mériteront d'être développés dans la région elle-même.

c) D'ordre matériel ou économique:

Dans le domaine matériel, il faut d'abord assurer à la famille un **logement** convenable avec un minimum de confort; en second lieu, une **nourriture saine** et en troisième, un **vêtement** satisfaisant. Nous ne mentionnons pas le chauffage puisque partout, où à peu près, les familles sont à même de faire leur bois. Pour répondre aux besoins essentiels que nous venons de mentionner, il faudra assurer à la famille jusqu'au moment où elle pourra tirer sa vie de la production de son lot, un **revenu suffisant** par un **travail productif annuel.** Ce travail ne doit pas être celui du journalier puisqu'il doit sans cesse rapprocher la famille de son but, celui de s'établir en permanence. Les encouragements de l'Etat doivent donc servir à rémunérer le travail accompli. S'ils devaient prendre la forme de chèques de secours, ils risqueraient à la longue de déformer la mentalité des familles et d'introduire un élément politique à maints points de vue dangereux.

Pour être suffisante, l'aide accordée par le gouvernement doit permettre à la **famille moyenne d'atteindre son but** dans un nombre d'années raisonnable. Ainsi, si l'on met de l'avant un projet de colonisation de cinq ans, il faudrait que la famille moyenne à la fin de la cinquième année ait réussi à s'établir en permanence à vivre par elle-même. En fût-il autrement que le petit nombre seulement atteindrait son but; les autres, du moment que cesserait l'aide de l'Etat, ne pourraient faire autrement que de végéter pour finalement abandonner la partie.

En somme, la famille qui va s'établir apporte avec elle sa **faculté de travail.** Il reste quand même que le travail lui-même doit s'exécuter dans **des conditions raisonnables.** Ainsi, le défrichement de nos jours ne devrait plus se faire par la seule force des bras. Par conséquent, il faut mettre à la disposition de la famille **l'outillage** requis pour l'aider dans l'accomplissement des travaux les plus durs.

3.—Régionale

Pour être régionale, une politique de colonisation doit s'adapter et à la **ressource humaine** et à la **ressource physique** du territoire à mettre en valeur.

a) Ressource humaine:

Si toutes les familles désirent jouir d'une liberté sans cesse plus grande, elles n'ont pas toutes les mêmes moyens, les mêmes dispositions, les mêmes aptitudes pour y arriver. Le territoire que l'on habite influence les habitudes, la façon de vivre, le travail. Ainsi, le pêcheur de la Gaspésie, s'il vise comme tout autre à l'indépendance, ne l'atteindra pas de la même manière que le cultivateur de l'Abitibi. Le premier comptera sur la pêche alors que le second comptera sur l'agriculture. Il en sera de même du fils, soit de l'un ou de l'autre. C'est dire qu'une politique de colonisation ne doit pas être uniforme. Elle doit tenir compte des aptitudes des hommes. D'ailleurs, la société elle-même appelle des diversités.

b) Ressource physique:

Une politique de colonisation doit avoir pour objet de tirer le meilleur parti des richesses naturelles d'un territoire. Or, le territoire de la province de Québec, cette partie surtout qu'il reste à mettre en valeur, présente des caractères très variés. Ici, il faudra mettre de l'avant des établissements strictement agricoles puisqu'il s'agit de mettre en valeur un sol arable; là, il vaudra mieux pratiquer des établissements mixtes, par exemple, agricoles-forestiers; ailleurs, il faudra coordonner la pêche et la forêt pour permettre la création d'établisseemnts viables. Ce qu'il importe en définitive c'est de **multiplier au possible les établissements individuels autonomes ou indépendants.**

Toujours dans le but de multiplier les possibilités **d'emploi permanent,** il serait important non seulement d'utiliser la ressource première telle la terre, les bois et le poisson mais aussi les sous-produits de l'une ou l'autre de ces richesses. En somme, les régions du Québec ne seront fortes socialement et économiquement que si elles peuvent garder les enfants qui y sont nés et qui y ont grandi en leur créant chez-eux des emplois et ce dans toutes les sphères de l'activité humaine.

4.—Permanente

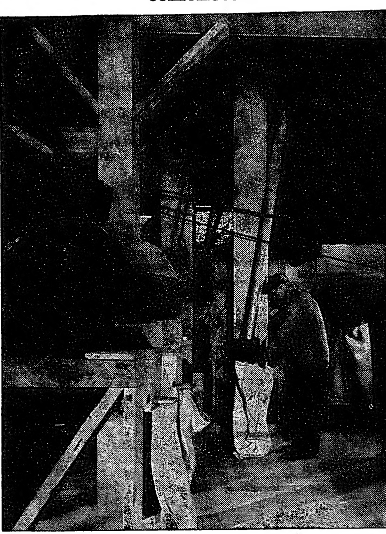
La colonisation n'a-t-elle pas été permanente chez nous? Certes non. Il s'en est fait dans le passé presque continuellement, mais le rythme lui-même de la colonisation a connu des accélérations et des ralentissements. Dans le dernier quart de siècle, par exemple, il s'est fait de la colonisation surtout en temps de crise. Dès l'apparence d'un retour à des conditions normales, le mouvement a presque cessé. Or, puisque nos familles continuent de s'agrandir, puisque la vie doit nécessairement s'intensifier, il faut que nos politiques de colonisation adoptent un **rythme sans cesse proportionné aux besoins d'établissement.** Par mesure de sagesse, elle devrait même prévoir ces besoins. A tout événement, une politique de colonisation doit avoir un caractère de permanence. Ce caractère de permanence, on ne pourra le lui donner que si l'on connait avec exaactitude les besoins d'établissement de notre capital humain d'une part, et de l'autre les richesses naturelles de notre territoire et la façon de les mettre en valeur dans le but d'en tirer les plus grands avantages.

Questionnaire

1—Pourquoi une politique de colonisation est-elle nécessaire?
2—Quels doivent être les principaux caractères de cette politique?
3—A quelle condition la colonisation sera-t-elle humaine?
4—A quels besoins de la famille la colonisation doit-elle répondre?
5—Quel est le but des organismes sociaux?
6—Comment déterminer le rythme de la colonisation?

CONSERVEZ LES COURS DE L'U.C.C.
ETUDIEZ-LES ATTENTIVEMENT
DISCUTEZ-LES DANS VOS REUNIONS

Le moment est venu de nettoyer les semences



LE cultivateur qui sème de la semence propre obtient des récoltes plus fortes et de meilleure qualité. Le nettoyage de la semence doit se faire en hiver, pour qu'elle soit prête pour les semailles au printemps. Tous les cultivateurs canadiens ont dans leur voisinage une installation pour le nettoyage des semences, semblable à celle qui est représentée ci-dessus.

Cercles de jeunes agriculteurs

Ne l'oublions pas. La terre, elle, n'est pas rancunière et ne trompe personne. Toujours généreuse, elle offre aux jeunes des trésors inépuisables qui se présentent sous forme de riches moissons, de bons animaux et de produits de qualité. Sans conteste, c'est par l'instruction que les jeunes parviendront à acquérir ces trésors. Les écoles d'Agriculture, les cercles de jeunes agriculteurs, les cercles de jeunes éleveurs, les cercles de J.A.C. ne sont-ils pas là pour les aider?

Glissons rapidement sur ce que la plupart des régions de la province ont accompli de progrès. . . et occupons-nous, ici, plus spécialement des cercles de jeunes agriculteurs. . .

Est-il possible de douter de l'efficacité des cercles de jeunes agriculteurs? Pas le moins du monde. Dans ces organisations où rien ne se fait à la diable, les jeunes se préparent par l'entr'aide et l'étude à prendre sérieusement leurs responsabilités et à jouer un rôle important sur le théâtre de la vie rurale. La science, le répète-t-on souvent, est nécessaire pour cultiver avec succès. L'agronome-propagandiste la communique aux jeunes en assistant à leurs nombreuses réunions. Dans ces réunions analogues aux forum tenus dans les villes, les jeunes étudient progressivement non seulement les méthodes d'égouttement et de préparation du sol, les lois d'élevage des animaux, les normes d'alimentation, les principes d'économie rurale, mais ils se familiarisent passablement avec les principales sciences naturelles telles la physique et la chimie du sol, la géologie, la minéralogie, la botanique, la zoologie, autant de sciences qui ont une relation étroite avec l'Agriculture.

Donne-t-on aux jeunes simplement des leçons théoriques? Loin de là. Habitués à lire avec leurs yeux éveillés dans le grand livre de la nature, ils mettent aussi en pratique les enseignements fournis par le technicien agricole en participant à des concours de culture des plantes (siams, céréales, patates, plantes marichères) d'élevage des animaux (veaux, porcs, poules). Croit-on qu'ils participent à ces concours simplement pour le frime et pour la prime? Ils sont plus sérieux que ça. C'est pourquoi ils s'appliquent à la culture de telle ou telle plante et à l'élevage de tel ou tel animal, assurés qu'ils sont de trouver là une excellente occasion de mettre la main à la pâte, c'est-à-dire à la charrue pour éventrer la terre, au crible pour nettoyer les graines, au semoir pour les incorporer au sol, à la gratte pour extirper les mauvaises herbes des champs de légumes, à la faulx pour couper le trêfle fleuri et les céréales dorées, à la pelle pour préparer les mélanges de moulées destinées aux animaux qu'ils élèvent de leur mieux. Bref, en s'initiant, sérieusement, à tous les travaux de la glèbe, les jeunes sont du bois pour devenir des cultivateurs progressifs.

De tout ceci, on peut conclure que les cercles de jeunes agriculteurs font beaucoup pour la formation professionnelle des hommes de demain qui se destinent à la terre. Cependant, un trop grand nombre d'entre eux sont encore en dehors de ces cercles bienfaisants. A ceux-là, rappelons "que vouloir c'est pouvoir". Qu'ils se joignent donc, sans tarder, à leurs compagnons admis depuis longtemps dans le cercle des jeunes agriculteurs de leur paroisse et, en ce faisant, ils poseront le geste d'une jeunesse de bonne volonté, le geste d'une jeunesse d'initative et de détermination, capable d'apporter un appoint appréciable dans l'oeuvre de rénovation de l'Agriculture québecoise.

Henri Lacourcière,
agronome.

(L'Action catholique)

Pommes de terre pour la semence

La récolte des pommes de terre a été relativement faible au Canada en 1945 et il existe une grosse demande en d'autres pays pour nos tubercules de semence certifiée; en raison de ces faits on recommande aux producteurs et aux commerçants de placer leurs commandes pour la semence dont ils peuvent avoir besoin aussitôt que possible et de s'entendre avec les expéditeurs pour en prendre livraison. Le Ministère dit que les commandes devraient être placées le 15 janvier, au plus tard. Les expéditeurs rempliront en premier lieu les commandes pour la Irish Cobblers, à condition que ces commandes soient remises sans délai. Toute négligence sous ce rapport entrainera des désappointements et des incommodités pour les producteurs, dit le Ministère.

Le Ministère fait remarquer que les cultivateurs qui se proposent de produire des pommes de terre de table trouveront que la semence certifiée est celle dont l'emploi est le plus avantageux, et pour obtenir de la semence certifiée il faut se servir de tubercules dit de Fondation ou de Fondation A.

La récolte de pommes de terre de 1945 est évaluée à environ 60,392,000 boisseaux, soit 22,000,000 boisseaux de moins qu'en 1944.

On a déjà reçu des commandes de pommes de terre de semence certifiée pour une quantité d'environ deux millions de boisseaux.

Un coq audacieux

Roxbury, Massachusetts. — Un coq s'attaqua à un piéton dans une des rues achalandées de Roxbury. Mme Florence Priest rapporta à la police après l'incident qu'un coq "a sauté sur ma fille Dorothy, l'a pincée à la jambe et a ruiné ses bas de nylon". Résultat? La police a dit que le propriétaire de l'oiseau avait promis de s'en défaire.

Charbon et blé pour l'Europe

Washington. — Les Etats-Unis expédieront aux régions libérées de l'Europe 6,000,000 de tonnes de blé et 2,000,000 de tonnes de charbon, à la requête du secrétaire d'Etat, James Byrnes. Celui-ci a déclaré récemment que dans certaines régions de l'Europe, les approvisionnements de blé suffisent à peine pour répondre aux besoins des deux prochaines semaines.

Toronto augmente sa sa force policière

Toronto. — La force policière de Toronto qui lutte présentement pour endiguer la plus terrible vague de crimes de toute son histoire, sera dotée de nouveaux effectifs. Le maire Saunders a annoncé qu'on engagerait 50 hommes additionnels dans le plus court délai possible. Cette force policière comptera alors 1,170 membres.

Commandez vos engrais chimiques et prenez-en livraison immédiatement

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les cultivateurs devraient accepter livraison immédiate des engrais chimiques dont ils doivent se servir le printemps prochain. La première, c'est que les fabricants ne peuvent, faute de place dans leur fabrique, emmagasiner des approvisionnements suffisants pour pourvoir aux besoins de tous les cultivateurs à la fois. C'est donc une sage précaution que de prendre livraison des engrais maintenant au lieu d'attendre au printemps. Beaucoup de cultivateurs ont pu constater pendant la guerre qu'il est très possible de conserver des engrais chimiques sur la ferme pendant l'hiver, et le nombre de ceux qui le font augmente constamment. Voici les recommandations faites à ce sujet par l'Office agricole du ravitaillement:

(1) Mettez les engrais chimiques dans un local sec, et dont le plancher est au-dessus de terre. Ne les placez pas dans une élabe, ou par dessus une étable, ni sur un plancher de ciment ou de terre. Des madriers placés sur de 2x4 font une base idéale pour l'empilage des sacs. Recouvrez la pile de sacs de paille et de foin sec si c'est possible.

(2) Empilez les sacs bien serrés pour réduire la circulation d'air, qui apporte de l'humidité aux engrais.

(3) Ne mettez pas plus de 8 à 10 sacs de hauteur dans un tas, et recouvrez-les, si cela est nécessaire, avec des matériaux, comme de la paille ou du foin sec.

(4) S'il y a des sacs ouverts, tenez-les séparés du tas principal, car leur contenu peut absorber de l'humidité et endomage les bons sacs.

(5) Faites des tas séparés des engrais composés, et des engrais simples. Il sera plus facile ainsi de ramasser les engrais qui peuvent être répandus et de les tenir séparés.

(6) Tenez le nitrate d'ammonium et le nitrate de soude loin du foin, des moulées et des farines organiques pour prévenir l'incendie. Pour la même raison, brûlez tous les sacs de papier vides qui contenaient du nitrate de soude et du nitrate d'ammonium.

(7) Tenez les animaux de la ferme loin des tas d'engrais.

(8) Si l'engrais se prend en masse dure, qui ne se désagrège pas au cours des manutentions, laissez tomber le sac sur chaque bord et sur les deux côtés, à partir de la hauteur de la taille, et roulez-le plusieurs fois.

Le surplus d'engrais que le cultivateur peut recevoir pour ses récoltes le printemps prochain en prenant livraison de sa commande immédiatement, le dédommagera amplement du surcroît de travail causé par l'emmagasinage en hiver.

Sécheresse en Afrique du Sud

Johannesburg, Afrique du Sud. — La famine est de plus en plus grande dans les zones de l'Afrique du Sud affectées par la sécheresse; les mois sans pluie de l'an dernier ont ruiné les moissons de maïs.

A moins que la situation ne s'améliore subitement, 8,000,000 de naturels souffriront de la faim; le maïs est la principale nourriture de ces gens.

Les puits et les rivières sèchent et les bestiaux meurent par milliers par suite du manque d'eau et d'herbe.

Les canaris ont du goût

Salt-Lake City. — Les canaris qui ont pris part à la grande représentation de l'Association internationale des éleveurs de canaris, sont des "amateurs de grande musique". Le directeur de la représentation, Georges Elliott, dit que les oiseaux ne chantent qu'au son de la musique classique ou de l'eau qui coule. Ils ne chantent pas au son du jazz. Le jazze en effet, ne prend pas avec les canaris ou bien "les ébahit", pense Elliott.

Combien de temps le sol retient-il les engrais chimiques?

La question de savoir la durée exacte de l'action des engrais dans la terre est un sujet souvent discuté parmi les cultivateurs canadiens, américains et anglais. Un article paru à ce sujet dans "New Agriculture", émanant des investigateurs de l'université du Missouri, a suscité beaucoup d'intérêt dernièrement. En Grande-Bretagne, propriétaires et tenanciers conviennent généralement que les effets d'un engrais se font sentir pendant trois ans. Si le tenancier quitte la ferme avant que trois années soient écoulées après l'application de l'engrais le propriétaire lui verse un remboursement proportionnel à la valeur de l'engrais laissé dans la terre.

Comme le fait remarquer le Dr W.-A. Albrecht, de l'université du Missouri, cette durée de l'action de l'engrais dépend de la nature de la terre, de l'endroit où l'on se trouve et d'autres facteurs. Mais les observations faites sur une ferme située près de Golden City, Mo., montrent que le foin peut bénéficier des engrais pendant au moins huit ans.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 20 au 26 janvier.

Dimanche 20 janvier
9h.30 p.m. Semences et floraisons
10h.00 p.m. Premier sketch de la série du concours littéraire de Radio-Canada.

Lundi 21 janvier
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 22 janvier
12h. 15 p.m. Radio-Journal
2h. 15 p.m. La Chanson française
3h. 45 p.m. Un Homme et son péché
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles

Mercredi 23 janvier
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 24 janvier
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 25 janvier
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 26 janvier
9h. 30 a.m. Le questionnaire de la jeunesse.
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4h. 30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Gilbert Lessard

La Survivance des Jeunes

Après la conquête

I. L'épreuve

La conquête est une terrible épreuve pour les peuples qui en sont les victimes. Leur attitude à l'égard du vainqueur peut affecter trois manières: ou bien capituler tout court devant ses exigences et accepter sans discussion ses formules et ses volontés ou bien résister opiniâtrement à tous ses désirs, pratiquer un irréductible ostracisme contre tous les changements qu'il prétend introduire et refuser même ses avances, ou bien encore tenir d'une part aux traditions établies et adopter cependant, d'un autre côté, de la part du vainqueur tout ce qui est conforme aux véritables intérêts du pays. La première attitude est une lâcheté, la deuxième une imprudence, la troisième est sage et fière. C'est cette dernière que les Canadiens ont prise par rapport aux Anglais, leurs nouveaux maîtres. Ils ne se sont point abaissés aux platitudes; ils ne se sont point non plus révoltés dans d'interminables récriminations contre le sort qui leur était fait; ils ont pris simplement le parti de défendre avec énergie tout ce que le passé leur avait légué de grand et de beau, la religion d'abord, ensuite la langue et la civilisation de France, et ils ont accepté la nouvelle allégeance avec la résolution sage de ne point faire de difficultés aux volontés raisonnables du vainqueur.

II. Les Conquêtes morales

Fidèle au passé, loyal dans l'allégeance, de tempérament d'ailleurs actif, le peuple canadien ne se laissera pas dominer par les événements, mais les maîtrisera, et réglera ainsi son propre sort. Il s'assurera d'abord la liberté religieuse et, pas à pas, fera ensuite la conquête de sa liberté politique et de sa liberté nationale. La religion lui tenant à coeur comme le premier et le plus précieux de tous les biens. Or l'Angleterre était protestante et son protestantisme était, de par ses origines, de cette nuance particulière qu'il niait surtout la primauté de Rome. Son mot d'ordre datait du règne d'Henri VIII: pas de juridiction papale. Il fallait donc s'attendre à ce que les nouveaux maîtres méconnussent, dans le pays conquis, la hiérarchie de l'Eglise catholique. Déjà le marquis de Vaudreuil avait prévu la chose, et, dans la capitulation définitive, il avait inséré plusieurs clauses dans l'intention de parer aux difficultés. L'article XXX était ainsi rédigé: "Si, par le traité de paix, le Canada restait au pouvoir de Sa Majesté britannique, Sa Majesté très chrétienne, continuerait à nommer l'évêque de la colonie, qui serait toujours de la communion romaine." L'article XXXI comme suit: "Pourra le Seigneur évêque établir dans le besoin de nouvelles paroisses et pourvoir au rétablissement de sa cathédrale et de son palais épiscopal: et il aura, en attendant, la liberté de demeurer dans les villes ou paroisses, comme il le jugera à propos il pourra visiter son diocèse avec les cérémonies ordinaires et exercer toute la juridiction que son prédécesseur exerçait sous la domination française, sauf à exiger de lui le serment de fidélité ou promesse de ne rien dire contre le service de Sa Majesté britannique." Mais le signataire anglais, Amherst, avait écrit au bas de l'article XXX "Refusé", et au bas du suivant: "Cet article est compris sous le précédent". Dans la suite, et malgré le soin que les Français avaient pris de garantir l'avenir de la religion par le Traité final, l'autorité impériale restreignit toujours les libertés religieuses par cette formule très anglaise et très protestante: "Sous la suprématie du roi". Interprétée selon les principes de l'église anglicane, cette restriction pouvait signifier l'arrêt de la succession régulière des titulaires du Siège de Québec, le roi étant en Angleterre l'autorité suprême en matière religieuse. Mais les pasteurs du diocèse de Québec veilleront jalousement aux prérogatives de l'Eglise romaine, les hommes politiques canadiens travailleront d'accord avec eux et ils réussiront à faire reconnaître, par les organes de la métropole, non seulement la juridiction de l'Evêque catholique, mais encore son titre officiel, tel que l'Eglise catholique le décerne.

III. Traité de Paix

Les instructions datées du 7 décembre 1763 statuaient principalement de la question religieuse. L'article 28 paraissait accorder le principe de la liberté religieuse, mais ajoutait la restrction: En tant que le permettront les lois de la Grande-Bretagne. L'article 32 portait atteinte à la juridiction hiérarchique de l'Eglise. "Vous ne devrez admettre aucune juridiction ecclésiastique émanant du Siège de Rome, ni aucune autre juridiction ecclésiastique étrangère, dans la province confiée à votre gouvernement.

De telles dispositions devaient nécessairement alarmer la foi des Canadiens. Il fallait résister: clergé et fidèles résistèrent de toute la fermeté de leur foi et de toute leur vaillance française.

FIDELIS.

(Le Bulletin des Institutrices catholiques de l'Ouest).

A SE DEFENDRE ELLES PERDENT LA VIE

Les abeilles, insectes sauvages

Jas. I. Hambleton

Condensé de "Science Service"

On dit souvent de l'abeille qu'elle est apprivoisée et nous la plaçons ainsi au rang des animaux domestiques de la ferme. En dépit du fait que l'homme et l'abeille soient associés depuis les premiers temps de l'histoire, elle reste aussi sauvage qu'il y a quelques siècles. D'autres animaux ont cédé à l'influence de l'homme et dépendent maintenant de lui autant que celui-ci dépend d'eux. Mais, l'abeille qui habite une jolie ruche est aussi sauvage que celles qui vivent au creux d'un arbre de la forêt vierge.

Un essaim d'abeilles se compose ordinairement de 30,000 à 80,000 individus. De ce nombre, plusieurs centaines sont des bourdons ou mâles. Les mâles ne savent pas trouver leur propre nourriture et, n'ayant pas d'aiguillon, ne peuvent non plus défendre la ruche. Leur seule fonction dans la vie est de féconder la reine, après quoi ils meurent, sacrifiés à la perpétuation de la race. A la tête de la colonie vient la reine qui, elle aussi, n'a qu'un but, donner la vie. Ce qu'elle fait d'ailleurs très bien puisqu'elle peut pondre jusqu'à 1500 oeufs par jour pendant plusieurs jours. Lorsque le mâle a fécondé la reine, elle rentre à la ruche et n'en sort que pour essaimer. Les autres habitants de la ruche, et les plus nombreux, sont les ouvrières. Ce sont des femelles qui n'ont pas la faculté de se reproduire mais possèdent tous les instincts de la maternité. Elles apportent la nourriture à la reine mère et à leurs frères inutiles, prennent soin des petits et entretiennent la ruche dans un état de propreté exquise. Elles secrètent la cire des rayons et parcourent sans cesse les champs à la recherche de pollen et de nectar.

En bruinant, ces abeilles rendent un grand service à l'homme, car nos vergers porteraient peu de fruits si elles n'étaient là pour transporter le pollen qui féconde les fleurs. De plus, le soin de défendre la ruche incombe à ces travailleuses, ce qu'elles font de façon experte, nous le savons, puisqu'elles sont armées d'un dard plus acéré que la plus fine aiguille. La reine et le mâle sont les deux seuls membres de la colonie qui ont le pouvoir de se reproduire, mais ni l'un ni l'autre n'a de contacts avec le monde extérieur. Leur tâche ne varie jamais, ils n'ont pas à affronter les températures inclémentes ni à défendre la ruche. En d'autres termes, ils n'acquièrent aucune expérience. Les ouvrières, d'un autre côté, doivent sans cesse s'adapter à des conditions nouvelles, mais elles n'ont pas de rejetons et ne peuvent transmettre aux nouvelles générations les connaissances acquises. De plus si l'homme a pû contrôler l'accouplement de la plupart des animaux, il n'en va pas de même de l'abeille reine et du mâle qui ne s'accouplent que dans les airs, à de très hautes altitudes. Les tentatives d'enfermer des reines et des mâles dans des cages ont jusqu'ici échoué.

Toutefois, en dépit du fait que l'abeille n'est pas apprivoisée, la connaissance de ses habitudes a permis à l'homme de l'utiliser pour ses besoins. Et si le propriétaire d'un rucher ne fait rien pour domestiquer ses abeilles, il ne perd pas une occasion de les mieux connaître. La vie moyenne de l'ouvrière durant la saison active est de six semaines seulement. Durant les deux premières semaines elle s'occupe du soin de la ruche et elle butine dans les champs durant les quatre autres semaines. Puisque la ruche n'est ouverte qu'une fois la semaine, les abeilles n'ont pas le temps de connaître leur maître. Aussi, celui qui sait les habitudes des abeilles peut-il visiter avec autant de sûreté le rucher de son voisin que le sien. Tous les apiculteurs sont piqués plus ou moins fréquemment et il est peu probable que ces bêtes aient une sympathie ou une antipathie naturelle pour qui que ce soit. Le plus nerveux et le plus craintif est probablement attrapé le plus souvent.

L'abeille est le seul insecte qui perde son dard et qui, en même temps que ce moyen de défense, perde aussi la vie. En effet, l'aiguillon entre si profondément dans la chair de la victime que l'abeille ne peut plus le dégager et, dans ses efforts désespérés pour se libérer, se déchire elle-même et si gravement qu'elle en meurt quelques minutes plus tard. On peut dire en toute sûreté qu'il n'y a pas une abeille vivante qui ait piqué un humain. Autour de la ruche se tiennent constamment quelques abeilles chargées de la défendre. La nature a sagement agi en assignant ce devoir à quelques-unes seulement des habitantes de la ruche, car si toutes les abeilles se lançaient à la défense et réussissaient à piquer leurs victimes, la colonie entière périrait. L'apiculture sait cela et, il peut désarmer les gardiennes avec un peu de fumée et d'adresse. Il ouvre ensuite la ruche en toute sécurité et, les mains nues, enlève les uns après les autres tous les cadres auxquels adhèrent des milliers d'abeilles. S'il ne les écrase pas, il ne lui arrivera aucun mal. Eloignée de la ruche, l'abeille ne pique pas généralement si elle n'est pas attaquée car pour elle, cela signifie la mort. On n'en peut dire autant des bourdons, des guêpes et des frelons qui peuvent piquer, non pas une fois, mais plusieurs fois sans aucun danger pour leur vie.

Enigme versifiée

J'offre d'une double nature,
Le portrait assez réussi;
En deux mots, de cette aventure,
L'explication, la voici.
Selon le cas, triste parure,
Des pleurs, semblant prendre souci,
S'accompagne à la séputure
L'être que la mort a choisi.
Ailleurs, mets rien moins qu'indigeste,
Formé d'oeufs, farine et le reste,
A jour fixe, je suis fêté;
Mais ce qui pourra sembler drôle,
C'est que je puis, à tour de rôle,
Etre un et une à volonté.

Réponse: Crêpe.

Centenaire du Vermont Central

LE Vermont Central, la continuation du Canadien National dans la Nouvelle Angleterre, célèbre, cette année, son centième anniversaire de fondation. L'extraordinaire évolution de la locomotive durant ce siècle d'exploitation ferroviaire est illustrée ici. La vignette du bas montre la "Governor Paine", une locomotive construite à Philadelphie en 1838 et qui était supposée tirer un train de voyageurs à la vitesse de 60 milles à l'heure, bien que chauffant exclusivement au bois. Elle coûta $10,000 et parcourut effectivement un mille en 43 secondes. Aujourd'hui, dix locomotives géantes comme celle illustrée ci-dessus tirent les trains de marchandises du Vermont Central. Ces locomotives comptent 10 roues motrices, ont une puissance de traction de 86,000 livres et pèsent 688,600 livres. Elles mesurent 95 pieds de long et peuvent apporter avec elles 20 tonnes de charbon et 13,500 gallons d'eau.

A l'occasion du centenaire, M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National et président du Vermont Central, a adressé au gouverneur Proctor du Vermont le message suivant: "Pendant cent ans, le Vermont Central a servi la population en bordure de ses lignes et aux environs. Il a été un lien entre les Etats-Unis et le Canada et un agent de bonne entente internationale. Nous, du Canada, tenons beaucoup à l'amitié des Etats-Unis, une amitié mise à l'épreuve pendant deux guerres mondiales, et nous croyons que cette amitié peut contribuer beaucoup à l'établissement de la paix dans le monde.

Devinettes

Combien y a-t-il de caps, non pas en Amérique, mais dans l'armée canadienne?

—Il y en a deux: le caporal et le captaine.

Qu'est-ce qui vit sans corps, entend sans oreille, parle sans bouche?

—L'écho.

Quel est l'enfant de votre père et de votre mère qui n'est pas votre frère?

—C'est ma soeur.

Qu'est-ce qui sépare le rire des larmes?

—C'est le nez.

Quel est l'objet dont l'ouvrier ne veut pas — dont l'acheteur n'a pas besoin — dont le bénéficiaire lui-même ignore l'existence?

—Cet objet si bizarre est un cercueil.

Quel est, pour un chasseur maladroit, le comble de l'étonnement?

—C'est d'entendre son fusil éclater de rire.

Quelle est la réunion dans laquelle des dames gardent un silence d'autant plus admirable qu'elles ne sont pas seules?

—C'est sur un damier sur lequel elles évoluent sans maugréer.

Quelle ressemblance y a-t-il entre un médecin et son malade?

—Le médecin ordonne à son malade, et le malade or donne (donne de l'or) à son médecin.

Qu'est-ce que le soleil n'a jamais éclairé?

——L'ombre.

A quoi sert la peau du porc?

—A tenir la chair de l'animal sur les os.

A la recherche d'une définition

Un homme armé d'un épieu passe en courant devant Socrate. Il poursuit un autre homme qui détale rapidement.

"Arrêtez-le! Arrêtez-le!"

Le maître de Platon ne bouge pas.

"Etes-vous sourd? vous ne pouviez donc pas barrer le chemin à cet assassin?

—Un assassin? Qu'entendez-vous par là?

—Question bizarre! Un assassin c'est un homme qui tue.

—Un boucher alors!

—Vieux fou! Je veux dire un homme qui tue un autre homme.

—Ah, oui! un soldat!

—Ignare! un homme qui tue un autre homme en temps de paix!

—J'y suis! C'est un bourreau!

—Ane bâté! un homme qui en tue un autre chez lui!

—J'ai compris! C'est un médecin?

L'homme à l'épieu ne crut pas devoir insister, il s'enfuit en maudissant Socrate.

Quelques bizarreries de la langue

Elle est mauvaise, votre bonne!
Elle est propre, votre salle!
Comme il est long, ce cours!
Comme elle est vide, la plaine!
Montez des cendres!
Le beau lait!
Il a du chien, votre chat!
Il est inutile, ce nécessaire!
Elle est grande, votre petite!
La précision des vagues!
Un grand menu!
Elle porte des bas hauts!
Le roi précédé de sa suite!
Il est particulier, ce général!
Depuis que mon oncle est chauve, il se fait des cheveux!
L'étendue de boue!

Première impression

Un avocat avait apporté à un philosophe un discours qu'il avait préparé pour être prononcé devant les juges.

Deux jours après, l'avocat revint pour avoir l'avis du philosophe.

—J'ai lu votre discours, répondit celui-ci, il m'a paru admirable. Je l'ai relu, il m'a paru moins bien. Je l'ai relu pour la troisième fois, et je l'ai trouvé détestable, faux, depuis le commencement jusqu'à la fin.

—Alors, je gagnerai mon procès, répliqua l'avocat.

—Vous dites?

—Certainement, vous oubliez que les juges ne l'entendront qu'une première et seule fois.

Economie

Le père — Jean, tu expliqueras à ton maître que tu n'es pas allé en classe hier parce que tu as eu deux petits frères jumeaux.

Jean — Laisse-moi arranger cela. Je dirai que j'ai eu un petit frère hier, et je garderai l'autre pour la semaine prochaine.

La nuit vient

"Hâtez-vous! La nuit vient. . . Courez. . . elle est venue. . .
La nuit pleine déjà d'aventure inconnue,
La voilà! Hâtez-vous Si vous ne rentrez pas,
De la lune sur vous tomberont les frimas;
Les étoiles du ciel, perçantes, acérées,
Qui sortent de leur ruche en phalanges serrées
De leurs rayons aigus vous perceront les doigts;

Les vents coupants courront sur vous tous à la fois;
Les bises de minuit à des fouets pareilles
Vous cingleront le nez, le menton, les oreilles. . .
Vite, dépêchez-vous, bonnes gens, il est tard,
Et nous vous attendons chacune quelque part,
Vers vos chemins obscurs la fenêtre tournée
Pour éclairer vos pas et de plus loin vous voir.

Venez-vous? Nous avons ramassé pour le soir
Patiemment tous les bonheurs de la journée.
Le feu danse, nous avons chaud, la lampe luit,
L'eau chante sa chanson d'hiver, le souper cuit
Et ses grasses odeurs alentour se répandent;
La chaleur s'est nichée au fond des vieux chaussons
Qui sur le bord du feu deux à deux vous attendent . . .

Hâtez-vous, père, mère, enfants, filles, garçons,
Rassemblez-vous au lieu le plus doux de la terre,
Car nous vous attendons. . . Hâte-toi, solitaire,
Car ton petit charbon depuis la fin du jour
S'épuise sous la cendre à guetter ton retour.

Hâtez-vous! Entrez tous dans la lumière rose
Que recouvre le toit, que la porte tient close
Et cache derrière elle. . . Arrive! Encore un pas. . .
As-tu la clef? . . . Ouvre vite! . . . Ne l'as-tu pas?
L'as-tu? . . . Cherche-la bien . . . Tu l'as? . . . Ouvre la porte,
Prends bien garde en entrant que la chaleur ne sorte . . .

Marie NOEL.

Pour rire



Il lui sauve la vie

Entre amis, on cause. Quelqu'un demande: "Avez-vous jamais entendu dire qu'un médecin ait sauvé la vie à qui que ce soit?"

On garde le silence. Tout à coup l'un du cercle prend la parole:

"Si, dit-il, j'en connais un. Un de ses clients passait en voiture. Le cheval s'emporte. Le médecin se trouve là, par hasard. Il attrape la bride et sauve probablement la vie de ce client".

* * *

Franchise

—Quel métier vous faites, mon pauvre docteur! Voir toute la journée des personnes malades. . .

—Mais non. . . j'en ai soigné heureusement beaucoup qui sont très bien portantes.

* * *

Une autre pénitence

A un fermier qui blasphémait fort, son curé avait donné comme pénitence de se mettre dans la bouche une pincée de terre chaque fois qu'il laisserait échapper une parole malencontreuse.

Deux jours après, le cultivateur se rend au presbytère:

—Monsieur le curé, je viens faire changer ma pénitence. Au train où je suis parti, je vais manger ma terre en deux ans.

* * *

Pour garder son ami

—Dis donc, mon vieux j'attends un mandat; tu ne pourrais pas me prêter cinq dollars?

—Mille regrets: je donne quand je peux, mais je ne prête jamais.

—Pourquoi?

—Je tiens trop à garder mes amis.

—C'est bien! je ne l'oublierai pas. . .

—Précisément! Si je te prêtais ce que tu me demandes, tu l'oublierais immédiatement.

* * *

On retrouve ça

—Devinez, mon Père, combien de sacs de patates j'ai récoltés dans ce petit champ.

—Ma foi, allons-y pour dix.

—C'est justement cela: dix sacs! Ah! vous savez, j'aurais pu tout mettre dans neuf, mais un sac de plus le printemps, on "retrouve" bien cela.

Vrai de vrai, ça c'est dit. . .

Savez-vous. . .?

—Qu'est-ce qu'un chaud-froid?

—Plat de volaille ou gibier fait à chaud, mais servi à froid avec gelée ou mayonnaise.

* * *

Quand vous êtes loin, pourquoi voyez-vous un bâton frapper une balle avant d'entendre le coup?

—Parce que la lumière va plus vite que le son.

* * *

Pourquoi un oiseau sur un fil chargé n'est-il pas électrocuté?

—Parce que rien ne le relie au sol.

* * *

Quand vous passez d'une chambre éclairée dans une pièce obscure que fait la pupille de l'oeil?

—Elle s'étend, se dilate.

* * *

Nommez les trois vaisseaux conduits par Christophe quand il traversa l'Atlantique.

—La Santa-Maria, la Nina et la Pinta.

* * *

Quel est le plus long fleuve du monde?

—Le Missisipi.

Répartie

Lord Courtney faisait une réunion publique dans une province anglaise, et, sur la demande d'un interpellateur, il en vint à parler de la loi anglaise qui empêche un veuf d'épouser sa belle-soeur. Alors qu'il était en pleine péroraison, un électeur lui posa cette question: "Epouseriez-vous la soeur de votre femme, si celle-ci mourait?" Lord Courtney lui demanda avant de lui répondre: "Etes-vous marié?" L'auditeur répondit que oui. "Votre femme est-elle dans la salle?" continua le lord. "Non!" "Eh bien! enchaina Lord Courtney, la mienne à moi est dans la salle. Alors, vous comprenez je préfère ne pas répondre à votre question".

Toute l'assistance éclata de rire et lord Courtney recueillit un de ses plus grands succès.

Il décompose

Une riche américaine invita l'éminent pianiste Paderewski à lui donner un concert privé. Ses connaissances musicales ne correspondaient malheureusement pas à sa fortune. "Quelle magnifique pièce!" fit-elle après l'audition du premier morceau. Qui en est l'auteur?

—Beethoven, Madame.

—Vraiment? Quel génie! Et, naturellement, il compose encore?

—Non, Madame, il décompose".

Les grands faits de la vie française en Amérique au cours de l'année 1945

Texte de la causerie du Dr Roméo Blanchet, président du Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique

Bien chers compatriotes,

La Société Radio-Canada a bien voulu accorder au Comité de la Survivance française en Amérique quelques-unes des minutes précieuses que réclament ceux qui sollicitent l'honneur ou l'avantage d'accaparer les ondes aux heures précipitées du renouveau. Nous exprimons à la Direction nos sincères remerciements pour sa gracieuse coopération et prions nos auditeurs de partager nos sentiments.

Je désire vous convier ce soir à un examen sommaire de la vie française en Amérique et à méditer, à cette occasion, sur ce que j'estime être des principes de vie dans l'évolution des races et des peuples.

Deuils

Au cours de cette année le Comité de la Survivance a été profondément affligé par la disparition de deux de ses membres les plus éminents, qui dans leur sphère respective d'action ont suscité l'affectueuse admiration des leurs, et acquis des titres à la reconnaissance de leurs compatriotes.

M. François Comeau fut président général de la Société nationale L'Assomption et vice-président d'honneur de notre Comité. Notre estimé collègue à la Survivance et son successeur à la présidence de la Nationale, M. J.-Henri Blanchard rendant un émouvant hommage à la mémoire de M. Comeau, s'exprimait en ces termes: "L'Acadie tout entière n'a peut-être pas connu d'enfant plus dévoué, de défenseur plus habile de ses droits, et d'apôtre plus infatigable."

Mgr Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval, avait bien voulu apporter au Comité le concours de sa vaste expérience, le prestige de sa personnalité et l'autorité attachée à ses hautes fonctions. Patriote ardent, généreux jusqu'à l'oubli de soi, ses conseils judicieux, dispensés dans l'accomplissement d'une tâche quotidienne exceptionnellement onéreuse, nous ont bien souvent affermis dans nos résolutions.

Sur les tombes de ces serviteurs de la nation, dont nous n'avons pu qu'évoquer le souvenir et esquisser les mérites, nous déposons pieusement l'hommage de notre vive gratitude et de notre inaltérable souvenir.

Publication

Nous avons vécu au cours de l'année 1945 deux événements saillants qui feront époque dans la vie du Comité de la Survivance: la publication d'un documentaire sur la vocation de la race française en Amérique, et la souscription nationale en faveur de Radio-Ouest française.

"La vocation de la race française en Amérique du Nord" ainsi que l'indique la dédicace est "un ouvrage qui a été conçu et rédigé en collaboration par les membres du Comité de la Survivance française. Ils en ont puisé la substance aux sources les plus autorisées. Aussi estiment-ils y avoir synthétisé la pensée dominante de ceux qui, jusqu'à date, semblent avoir le mieux saisi la raison d'être de la race française en Amérique et les graves obligations que comporte, pour les individus comme pour les groupements qui la composent, une haute vocation". Certains témoignages émanés d'autorités tant civiles que religieuses nous ont singulièrement réconfortés: "Ce livre" dit-on, "sera le bréviaire de tous ceux qui veulent loyalement se renseigner sur le fait français en Amérique. Il est écrit avec sérénité: il laisse parler les événements et les statistiques." La presse a fait un accueil généreux et favorable à cet essai de synthèse; nous l'en remercions vivement au nom du Comité et de nos compatriotes.

Radio-Ouest française

Les voyages de liaison au cours de cette année se sont effectués presque exclusivement en sens unique, les membres du Comité étant retenus à domicile pour se consacrer au succès local de la campagne de souscription en faveur de Radio-Ouest française. Ils ont eu l'insigne honneur de recevoir une délégation épiscopale de l'Ouest, nombreuse, éloquente et efficace. Grâce à leur prestige personnel et à la puissance de leur témoignage, ces messagers de la survivance ont réussi à s'assurer tous les concours utiles à leurs desseins; et l'objectif prévu a été non seulement atteint mais très substantiellement dépassé.

L'Honorable Cyrille-F. Delâge et M. Raymond Denis, respectivement président d'honneur et vice-président du Comité de la Survivance française, présidèrent conjointement à la souscription, le premier dans le secteur de Québec, le second, dans celui de Montréal.

Il serait périlleux, peut-être injuste et certes futile, de tenter de partager les mérites dans une entreprise de cette envergure, où les dévouements de groupes, où les concours individuels nombreux, parfois anonymes, l'ont disputé à la générosité et à la compréhension de nos compatriotes.

Un fait désormais historique, et particulièrement réconfortant doit être consigné: cet appel en faveur de nos compatriotes de l'Ouest a été entendu de l'Atlantique au Pacifique; il a débordé nos frontières, et nos frères d'outre 45e ont aussi voulu témoigner de façon tangible de leur fidélité et de leur souvenir.

Cette manifestation de solidarité fraternelle et française marque notre détermination à assurer la permanence du fait français en Amérique, notre intention de sauvegarder nos droits de nature et nos libertés constitutionnelles par des moyens légitimes et efficaces elle traduit aussi à un moment psychologiquement favorable notre désir de réaliser de façon concrète l'un des buts de guerre des démocraties occidentales par la libre diffusion des vocables nécessaires à l'expression de notre âme collective.

Fédération en Colombie

Nos compatriotes de la Colombie ont fortifié leur position en ralliant leurs divers groupements nationaux au sein d'un organisme fédératif. Très bientôt ils verront se réaliser un espoir depuis longtemps caressé, soit l'érection canonique d'une paroisse canadienne-française à Vancouver. Les membres du Comité saluent bien cordialement leurs frères de Colombie et expriment le désir d'accueillir incessamment leur délégué.

Monsieur Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval et gouverneur de Radio-Canada, qui a résigné ses fonctions de président, a bien voulu demeurer directeur du Comité de la Survivance. C'est là un réconfort pour tous et particulièrement pour son modeste successeur. Il entreprendra prochainement un voyage de liaison dans les provinces des Prairies et jusque dans les centres français de Victoria et de Vancouver, pour apporter à nos compatriotes de l'Ouest le message de notre amitié et l'assurance de l'intérêt constant que nous portons à leurs généreuses initiatives patriotiques.

Les nôtres d'Ontario

Certains groupes ontariens, peu représentatifs semble-t-il de l'opinion généralement reçue, et qui, de toutes façons paraissent n'avoir rien de commun avec les pouvoirs civils responsables, viennent d'exposer dans un regrettable mémoire leur conception étrange de l'exercice de la liberté. Ces explosions de fanatisme racial et religieux sont épisodiques et ne sont habituellement le fait, au sein des collectivités, que des rares extrémistes qui sont nés protestataires. Nos compatriotes franco-ontariens ont l'habitude de ces réflexes, et nous avons la conviction que, Dieu aidant, avec la combativité calme, opiniâtre et systématisée qui les anime, ils sauront faire prévaloir leurs justes revendications dans le domaine scolaire.

Au degré supérieur, il y a eu progrès décisif et notoire. L'inauguration d'une Faculté de Médecine bilingue à l'Université d'Ottawa est un fait qu'il importe de buriner dans le bronze pour l'information et l'édification des générations montantes. Par ailleurs le transformation du Collège de Sudbury projet, favorablement accueilli, de la en une université française est un dessein qu'il faut caresser, mûrir et réaliser. Le Comité de la Survivance assure nos amis de l'Ontario de sa vive sympathie et, le cas échéant, de son modeste concours dans l'accomplissement de leur rude tâche.

Deux événements ont marqué la vie acadienne, au sommet de la hiérarchie religieuse et civile. En juin dernier, Son Excellence Mgr Antoine Roy devenait le premier évêque d'Edmunston, et pour la première fois un Acadien, l'Honorable J.-A. Bernard, était promu au poste de Lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard. Le Comité rend hommage à ces très distingués titulaires et félicite l'Acadie de sa bonne fortune.

Les Franco-Américains

Nos frères franco-américains dont la fidélité à leurs origines est singulièrement touchante, associent de façon admirable le culte du passé aux préoccupations du moment en vue d'assurer la pleine mesure de leur apport culturel à l'édification et à la vie de la nation.

L'événement capital de l'année dans la vie franco-américaine a été sans doute l'organisation et la brillante réussite d'une vaste campagne de souscription en Nouvelle-Angleterre, pour le développement du Collège de l'Assomption de Worcester. Le Comité de la Survivance, en témoignage de solidarité fraternelle a produit un manifeste d'adhésion à cette campagne, et il a voulu contribuer à la consolidation de ce foyer de vie catholique et française, pépinière de l'élite franco-américaine, qui, depuis 40 ans, sur la colline de Greendale, symbolise et fortifie les aspirations culturelles de ceux qui croient fermement aux valeurs civilisatrices dont ils sont les héritiers et les authentiques représentants.

Les conditions qui ont prévalu au cours de ces dernières années n'ont pas permis de contacts immédiats entre le Comité et la Louisiane française. Nous espérons un très prochain rétablissement de la situation.

La France libérée

L'étreinte qui s'était appesantie sur notre ancienne mère-patrie s'est enfin relâchée. Tout le monde civilisé en a ressenti une joie intense. Cet événement fut pour nous tous, participants naturels de son incomparable culture, comme l'aube d'une ère nouvelle sur le chemin de notre destinée. Quoique meurtrie, encore inanitiée et économiquement amoindrie, la France, fidèle à sa mission civilisatrice, est déjà parmi nous. L'accueil enthousiaste qu'ont reçu les représentants autorisés de la pensée et du verbe français, traduit mieux que toute parole notre sympathie, notre amour et notre admiration pour cette nation par excellence qu'on a accoutumé de voir à l'origine du progrès dans le monde contemporain.

Chers compatriotes, j'ai maintenant l'avantage de vous assurer de la constante sollicitude du Comité de la Survivance pour ce qui, à titre bénévole et dans le seul but de servir, ses membres, à la lumière des faits historiques et face à l'avenir, estiment être vos intérêts fondamentaux.

Nos intérêts fondamentaux

Conservons la foi robuste de nos pères: nous y puiserons des leçons d'amour et de fraternité humaine et aussi une exultation intime auxquelles bien des credos profanes ont tenté en vain de suppléer. Demeurons attachés à notre langue. Elle a des vertus incomparables; elle est admirable et digne d'affection comme cette femme qui nous l'a apprise avec d'infinis trésors d'ingéniosité et de tendresse. La langue, apanage de tous, de la multitude et de l'élite, reflète de la façon la plus universelle, encore que la plus substile, le fond commun, les traits essentiels des races, qui, dans le creuset des siècles, au hasard des rencontres et des conquêtes, ont fusionné, avec leur sang, les caractères dominants de leurs vertus ethniques pour former une entité nouvelle.

Renonçons définitivement à accepter que ce qui est différent de notre conception de la vie est nécessairement désirable; sans bouder le progrès, sans condamner péremptoirement les us et coutumes qui singularisent les divers peuples, restons aussi singuliers, c'est-à-dire nous-mêmes. Je songe ici aux réjouissances familiales et chrétiennes qui ont toujours marqué d'un cachet particulier le renouveau au pays du Québec. Demain débutera une année décisive pour la restauration de la paix et incertaine pour la quiétude et la prospérité de chacun de nos foyers. Consacrons cette journée unique à consolider l'unité de la famille et à affermir l'autorité naturelle et bienfaisante de son chef, rempart contre l'adversité.

Soyons fidèles aux atavismes qui se projettent en nous afin que notre personnalité ethnique s'affirme de plus en plus au sein de la nation, dans l'harmonie puissante qui résulte de l'assemblage d'éléments disparates mais coordonnés.

Bien chers compatriotes, le Comité de la Survivance vous souhaite de poursuivre le **bonheur** sans forfaire à l'honneur: "Bon sang ne peut mentir."

Dr Roméo Blanchet,
président du Comité
de la Survivance Française
en Amérique.



Le colonel Ernest Côté, O.E.B., autrefois d'Edmonton, fait partie de la délégation canadienne à la conférence internationale des Nations Unies, à Londres.

Les catholiques . . .

(suite de la page 1)

Les écoles séparées sont légales

Le Conseil catholique d'éducation, qui comprend l'association anglo-catholique de l'Ontario et l'association canadienne-française d'éducation d'Ontario, fait remarquer que "certains voudront tenter de justifier cette inégalité de traitement en disant que les écoles séparées ne sont pas vraiment des écoles publiques, mais constituent d'elles-mêmes un privilège pour les enfants qui les fréquentent.

"Le système des écoles séparées a été adopté par suite de la reconnaissance officielle des droits de toutes les minorités religieuses, et il ne s'agit pas là d'un privilège accordé aux catholiques, répond ce document, qui ajoute: "Essentiellement, ce système a reconnu les droits naturels des parents de choisir la sorte d'éducation à donner à leurs enfants.

Nécessité de l'école catholique

"Pour l'éducation catholique d'enfants catholiques, il est essentiel d'avoir des écoles intégralement catholiques, des écoles qui seront les alliés, non des neutres ou des adversaires, des foyers catholiques et de l'Eglise catholique. La religion doit pénétrer toute l'éducation".

La France projette d'acheter au Canada un grand nombre de produits

Ottawa. — La France projette de dépenser au Caanda la somme de $345,-000,000 d'ici la fin de l'année, a déclaré M. Robert-H. Bernière, président du comité français des approvisionnements au Canada. Il a ajouté que des commandes au montant de $153,000,000 ont déjà été placées au Canada, et que des conversations sont en cours couvrant un grand nombre d'autres.

M. Bernière qui n'est âgé que de 34 ans, est l'ancien assistant du ministre français de la production industrielle. Il a expliqué comment son pays avait projeté de dépenser au Canada le montant ci-dessus mentionné, si les négociations en cours sont menées à bonne fin.

Un total de $170,000,000 sera affecté à l'achat d'équipement industriel, soit de la ferronnerie, des instruments agricoles, des machines-outils, des outillages pour les usines, les chemins de fer, l'aqueduc, les ports de mer; des navires, des camions, des avions, des équipements de construction et enfin des maisons préfabriquées.

Un montant d'environ $56,000,000 irait à l'achat de métaux tels que le zinc, le cuivre, le nickel, de métaux rares, d'amiante, de minerai, de produits chimiques, de textiles, de pulpe, de papier, d'acier et de produits pharmaceutiques.

La France achètera du blé pour un montant d'environ $60,000,000 pour l'Afrique du nord principalement, et d'autres matériaux divers, pour environ $10,000,000, pour les colonies françaises en général.

Le reste du montant voté pour ces importations ira au paiement des frais de transport et autres, explique M. Bernière.

La France paiera au comptant la somme de $102,000,000. La balance sera comblée par un prêt caandien à la France, de $243,000,000, à 3 pour cent, payable en trente ans.

Il est bien entendu que la France n'est pas obligée de faire ses achats au Canada et qu'elle devrait les faire ailleurs si elle n'obtenait pas de conditions favorables ici. Parmi les conditions que pose la France, M. Bernière mentionne que les commandes doivent être remplies sans trop de délai; les prix ne devraient pas être trop élevés, et l'équipement doit répondre à certaines exigences.

Depuis mars dernier, 150 navires ont transporté en France environ un million de tonnes de marchandises canadiennes en France, dont principalement du blé, 860,000 tonnes.

Jusqu'ici, seulement huit navires de 7,200 tonneaux ont été commandés. Ce sont les chantiers de Sorel et de Lauzon. La France en achètera pour un montant de $14,000,000.

Selon M. Bernière, qui va rentrer en France pour faire rapport à son gouvernement, on croit que les livraisons canadiennes à la France selon les nouvelles ententes commenceront dès le mois de mars.

Le chargé de mission française explique ensuite que les achats ont été balancés de façon à partager les achats entre les denrées alimentaires et le matériel nécessaire à la reconstruction de la France. Le programme d'importation est d'ailleurs agencé de façon à convenir à la fois au Canada et à la France. C'est ainsi que les commandes de construction de navires fourniront du travail au Canada. D'autre part, la France veut que ses commandes de denrées alimentaires soient remplies dans le plus bref délai possible.

M. Bernière a expliqué le travail des 90 personnes que la France avait déléguées au Canada en mission d'achat de produits canadiens. La section technique est établie à Montréal, alors que la section administrative s'est installée à Ottawa, pour consultations avec les représentants du gouvernement canadien. Si les projets d'achats réussissaient, la France deviendrait le meilleur client du Canada après le Royaume-Uni. La France, dit-il, est reconnaissante au Canada du prêt qu'il lui a consenti. Elle considère ce geste comme le point de départ de relations commerciales plus intimes entre les deux pays.

Doctorat à l'ambassadeur de France

Québec. — L'on a annoncé que le compte Jean de Hauteclocque, ambassadeur de France au pays, recevra un doctorat honoris causa, en science, de l'Université Laval, le 21 janvier. La cérémonie sera présidée par Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, et le doctorat sera présenté par le nouveau recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry.

Observatoire

(Suite de la page 1)

ple: les représentants des 51 nations alliées réunies à Londres avaient décidé, d'un commun accord, de se servir de la langue française comme langue de communication par excellence pour se comprendre et s'exprimer. Tous les délégués se servirent donc du français, comme langue officielle, sauf M. Eden, le représentant de l'Angleterre, qui s'excusa, disant que son texte était préparé à l'avance.

Vraiment, la radio est une merveilleuse invention! A lire les journaux et à entendre certaines gens, on croirait qu'il n'y a que la langue anglaise qui existe en ce bas monde, et que c'est un crime de s'exprimer en une autre langue. Or la radio nous a appris de façon éloquente, jeudi dernier, que tel n'est pas le cas. Les représentants de 50 nations ont choisi le français comme langue de leurs débats. Et les quelques fanatiques anglo-saxons qui nous lancent à la figure le **"speak white"** auraient été sûrement fort mal reçus s'ils avaient osé bannir le français de Londres, comme ils le font en Canada, où pourtant c'est une des deux langues officielles. Aussi il ne faut pas être surpris que bien des journaux aient gardé un complet silence sur cet événement.

Il y a une autre leçon qui se dégage pour nous. Le Canada a eu soin de se faire représenter à Londres par des délégués qui comprennent et parlent le français. Parmi eux MM. St-Laurent, Martin, et notre ami Ernest Côté. On se rappelle qu'après la réunion de San-Francisco, l'an dernier, M. Coldwell avait déploré que nos représentants officiels pour la plupart ne comprenaient pas le français. C'est en effet une anomalie déplorable, mais c'est un fait, que les chefs de tous nos grands partis ignorent l'une des deux langues officielles du pays. Dans l'ordre international qui commence à se dessiner, nos chefs politiques n'ont plus le droit de demeurer dans cette ignorance; ce serait une lacune impardonnable. Quant aux fanatiques qui voudraient voir le français disparaître à jamais de nos milieux, espérons que les émissions radiophoniques venues de Londres leur auront ouvert les yeux.

P.-E. B.

Le désir d'un aviateur

Vendredi dernier, l'**Edmonton Bulletin** publiait cette lettre d'un aviateur outre-mer:

Comme gars d'Edmonton, j'espère que vous ferez connaître l'opinion de centaines d'entre nous qui sommes outre-mer: nous voulons un drapeau canadien, et au diable pour toujours l'Union Jack.

J.-B. Freeman.

Le **Bulletin** a prétendu plus d'une fois, dans ses éditoriaux, que nos militaires ne voudraient pas renoncer à l'enseigne rouge qui porte l'Union Jack à la place d'honneur. Il a même proposé un jour de leur abandonner le choix de notre drapeau national. Leurs sacrifices, disait-il, leur donnent une sorte de premier droit en cette matière.

Malheureusement pour le **Bulletin**, nos militaires n'ont pas laissé aux autres le soin d'interpréter leurs sentiments. Ils ont parlé eux-mêmes, et très clairement. Par centaines, ils ont rejeté tout projet de drapeau où apparaîtrait l'Union Jack. Voici plus d'un mois, leur journal officiel, le **Maple Leaf**, a publié à pleines pages leurs protestations. Le **Bulletin** s'est bien gardé jusqu'ici d'en souffler mot. Après beaucoup de paroles, un silence absolu

Aucun de ceux qui connaissent le **Bulletin**, ne sera surpris de son procédé. On se défait difficilement de ses vieilles habitudes.

S.P.

Il espère que les relations extérieures de l'Espagne deviendront normales

Madrid. — Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Martin Artajo, a déclaré que les perspectives d'une amélioration des relations entre l'Espagne et les autres pays en 1946 sont "franchement bonnes". Il a ajouté que l'hispanophobie à l'étranger a déjà commencé à perdre de son intensité.

"Nous ne tolérerons jamais l'immixtion étrangère dans les affaires intérieures de notre pays", a-t-il dit. "Voilà notre véritable attitude". Artajo a pris la parole devant les journalistes.

"Le gouvernement espagnol est conscient de sa force et de sa responsabilité; il peut compter sur les sentiments patriotiques élevés et il connaît tout le sens des mots "souveraineté nationale". Artajo ajoute qu'il y a raison d'être optimiste et calme en Espagne.

Propagande vouée à un échec

"Nous avons traversé les six premiers mois de l'après-guerre, qui devaient être les plus difficiles, par suite de la confusion créée par la victoire et des passions débridées de nos exilés (les républicains espagnols). Cette période était propice à ceux-ci pour faire du mal à l'Espagne. Mais même la campagne de mensonge et de diffamation de nos adversaires à l'étranger est vouée à un échec sûr. Elle atteignit son point culminant au début des Fêtes, mais maintenant elle ne donne aucun résultat".

Accords avec les autres pays

Artajo a rappelé qu'en 1945, l'Espagne a signé des traités avec la France et le Portugal et il a ajouté qu'un pacte entre son pays et l'Italie doit être conclu cette semaine à Rome. Des accords identiques seront aussi signés avec la Suède, la Belgique, la Hollande et le Danemark. Aux journalistes qui lui parlaient de la rupture des relations diplomatiques du Venezuela et de la Bolivie avec l'Espagne, Artajo a dit que les deux premiers pays ont agi ainsi pour "des raisons de politique interne" et qu'ils maintiennent encore des relations commerciales et consulaires avec Madrid.

M. St-Laurent a prêté serment

Londres. — Le ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent, qui dirige la délégation du Canada à la première assemblée générale de l'ONU, a été assermenté comme membre du Conseil privé, au palais de Buckingham.

Sir Henry Travers Humphrey, juge de la cour suprême du Royaume-Uni, a été également assermenté, mais séparément. parce que M. Saint-Laurent est catholique et que sir Henry est protestant.

M. Saint-Laurent assista ensuite à une réunion du Conseil privé.

Cette nomination du ministre de la Justice est en partie honoraire et il est peu probable que M. Saint-Laurent assiste à d'autres réunions du Conseil, à moins qu'il ne soit de passage au Royaume-Uni durant une séance.

La force, la prospérité, la grandeur . . .

(suite de la page 1)

enfants: autorité de service et obéissance d'amour. La présence de la mère au foyer et la préparation des parents à leur mission sont une exigence de l'ordre familial.

4—La famille a droit au respect de sa mission éducatrice

Elle a le droit d'élever ses enfants, de former leur corps, leur intelligence, leur âme. Elle est le milieu normal où s'opère l'éducation des enfants par une oeuvre commune et constante d'amour. Elle a le droit et doit avoir les moyens pratiques de choisir librement l'école qu'elle préfère. L'école doit être le prolongement et l'auxiliaire dévoué de la famille. Le respect de la famille et de l'autorité des parents y doit être enseigné. Une collaboration loyale et confiante doit s'établir entre la famille et les maitres pour le plus grand bien des enfants. Nous confirmons, sur ce point, tout le passage de notre déclaration du 28 février sur le problème scolaire, et nous affirmons notre volonté de travailler de toutes nos forces à sauvegarder la liberté de l'enseignement dans une atmosphère de concorde nationale.

5—La famille a droit à la protection de sa santé

L'Etat se doit de lutter contre les fléaux divers qui menacent la santé de la famille: l'alcoolisme, la tuberculose, l'insalubrité des villes ou de l'habitat rural. Il a le devoir d'organiser l'hygiène publique, de pratiquer une large politique d'urbanisme, de résoudre le problème du travail féminin. Le droit de la famille suppose qu'elle-même *se* soumet aux mesures légitimes de salubrité prises par l'Etat, donne à la culture physique sa part, ordonne ses loisirs selon un plan rationnel et instaure au foyer un régime d'hygiène et de propreté.

6—La famille a droit à sa sécurité

La famille a droit à sa sécurité, non certes pour se dispenser de l'effort et du travail, mais pour libérer les parents des angoisses de l'avenir. Droit au minimum moyen de sécurité exigé par son caractère d'unité permanente à travers les vicissitudes de l'existence et proportionné à sa condition sociale.

Cette sécurité doit lui être assurée d'abord par la rémunération du travail. Le salaire doit être suffisant pour faire vivre le travailleur et sa famille, complété par des institutions familiales avec l'aide de la profession et de l'Etat: "Un salaire qui assure l'existence de la famille et rende possible aux parents l'accomplissement de leur devoir naturel de faire croître une famille sainement nourrie et vêtue." (Pie XI).

7—La famille a droit à la justice distributive

Les impôts et les charges, les subventions et les pensions, les allocations de vie chère et les tarifs doivent être calculés en fonction de la famille et non de l'individu seul.

8—La famille a droit à son espace vital (Pie XII): c'est-à-dire à "une maison à elle" (Pie XII), à une habitation saine, digne, correspondant à ses besoins, et où elle aime à se retrouver réunie, ainsi qu'à un "bien de famille" immobilier qu'elle puisse constituer aisément.

9—La famille a le droit de se perpétuer

L'Etat se doit d'instituer un régime successoral et fiscal qui respecte la liberté du père de famille et l'intérêt des familles.

10—La famille a le droit d'être reconnue comme une institution juiridique ayant sa place officielle dans l'Etat, ses mandataires dans les organismes qui préparent les lois ou gèrent les services publics. Nous souhaitons que la représentation des intérêts de la famille soit assurée et que toutes les lois et interventions de l'Etat tiennent compte toujours, d'abord et avant tout, de la répercussion sur la famille et de ses besoins propres.

11—La famille a le droit d'être respectée dans sa dignité

Les familles nombreuses, auxquelles l'Etat apporte une aide, ne doivent pas être considérées comme des assistées qui reçoivent une charité. L'aide de l'Etat et le concours de la nation sont l'accomplissement d'un devoir strict, la reconnaissance du service national qu'assurent les familles pour la vie même de la patrie. Cette dignité de la famille doit être également respectée par le "service social"; il ne doit pas se substituer à la famille, mais l'aider discrètement à prendre une conscience plus claire de ses responsabilités, la préparer progressivement à pourvoir par elle-même à ses besoins. Il faut en dire autant de la profession: elle n'est pas l'essentiel de la vie humaine et elle ne peut avoir la prétention à la diriger toute. Elle doit collaborer avec la famille, respecter ses droits et sa primauté, en particulier dans le domaine de l'éducation.

12—La famille a le droit d'accomplir librement ses devoirs

Tous les devoirs qui la relient à Dieu, son auteur et son législateur, son soutien et sa providence, sa fin suprême.